

RENCONTRE À ROME SUR LA MIGRATION CLANDESTINE

L'Algérie pour une approche globale et intégrée



P2

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Tebboune préside une cérémonie en l'honneur des journalistes

● Mohamed Laagab

Les textes d'application relatifs au secteur
de la Communication finalisés

P03

AG DES NATIONS
UNIES

**Il est grand temps
de lever l'injustice
historique infligée
au peuple
palestinien** P11

EXPLORATION DU
LITHIUM
À TAMANRASSET
ET IN GUEZZAM

**Une équipe
algéro-chinoise
réalise des
résultats positifs**

P04

55E FIA

Près de 300 entreprises inscrites via la plateforme numérique à ce jour

La 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), ouvrira ses portes le 24 juin au Palais des expositions (Pins maritimes), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué jeudi un communiqué de la Société algérienne des foires, filiale de la "SAFEX". "Près de 300 exposants sur une surface d'exposition totale d'environ 25.000 m² (statistiques approximatives) représentant divers secteurs à l'instar de l'agroalimentaire, de l'industrie électrique et de l'électroménager, de la mécanique, des industries manufacturières, du secteur tertiaire, du bâtiment, des matériaux de construction et de l'artisanat", se sont inscrits via la plateforme numérique pour prendre part à cet événement qui durera jusqu'au 29 juin, avec la Turquie comme invité d'honneur.

L'Algérie sera représentée, lors de cette édition, par un nombre considérable d'exposants publics et privés, des secteurs de l'industrie chimique et pétrochimique, de l'agroalimentaire et des services, parallèlement à une participation internationale de pays habitués à prendre part à cette foire, à l'image de la Turquie invitée d'honneur pour la deuxième fois, la République arabe d'Égypte, l'Inde, la Russie, les États-Unis, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie et le Portugal. Cette édition sera, également, marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, ajoute le communiqué.

La société organisatrice a précisé que cette foire qui met en valeur les capacités de production nationales et qui promeut l'investissement et les échanges dans tous les domaines, "est classée parmi les rendez-vous internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforçant les échanges commerciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement étranger direct". Les inscriptions pour participer à la FIA sont toujours en cours via la plateforme numérique sur le lien : <https://registration.safex.dz/login>, a conclu le communiqué.

R.N

EDUCATION NATIONALE

Plus de 1,5 million de candidats aux examens du Bac et du BEM

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a annoncé, jeudi à Alger, que plus de 1,5 million de candidats étaient inscrits aux examens du Baccalauréat et du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), session juin 2024, au niveau national. Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre nationale sur les préparatifs des examens scolaires nationaux (session juin 2024), M. Belaabed a précisé que "cette rencontre vise à évaluer les préparatifs des examens scolaires nationaux, auxquels 1.681.172 candidats sont inscrits, dont 818.439 pour le BEM, prévu du 3 au 5 juin, et 862.733 pour le Baccalauréat, prévu du 9 au 13 juin". Il a précisé que "2.327 candidats à besoins spécifiques ont été recensés, dont 1.356 pour le BEM et 971 pour le Bac". Le

RENCONTRE À ROME SUR LA MIGRATION CLANDESTINE

L'Algérie pour une approche globale et intégrée

Les traversées à partir des côtes algériennes vers l'Italie sont quasiment inexistantes, puisqu'elles n'ont pas dépassé en 2023, les 0,4% du total des migrants clandestins arrivés dans ce pays par différentes voies.



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a affirmé, jeudi depuis Rome (Italie), que l'Algérie a adopté une approche globale et intégrée pour faire face à la migration clandestine, reposant sur les axes juridiques, humanitaires, opérationnels et de développement. Dans son allocution lors de sa participation aux travaux de la réunion de coordination de haut niveau sur les questions liées à la migration clandestine regroupant à Rome les ministres de l'Intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Tunisie et de la Libye, M. Merad a indiqué que l'approche algérienne permet de "garantir une prise en charge juste et humaine, protégeant toutes les parties, quelles que soient leur origine et destination, en mettant principalement l'accent sur les causes profondes de ce phénomène". Aussi, il a appelé à "dépasser l'approche restrictive qui se limite aux mesures opérationnelles, sécuritaires et administratives pour faire face au phénomène de la migration clandestine, afin de faire avancer nos efforts communs vers une approche visant à traiter en profondeur les causes réelles et profondes de l'accroissement de ce phénomène, en adoptant des approches globales et équitables et des solutions efficaces et

humaines". Le ministre a, en outre, souligné que cette approche "sérieuse" a été au centre des discussions entre le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et des frères, le Président de la République tunisienne, M. Kais Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younes El-Menfi, en convenant de "mettre en place une approche participative visant le développement des régions frontalières et l'unification des visions et des positions concernant la question de la migration dans la région". Selon lui, l'Algérie tenait compte de "tous les aspects humanitaires" dans ses efforts visant à traiter le phénomène de la migration clandestine, et ce à travers le respect total de tous ses engagements découlant des instruments internationaux qu'elle avait ratifiés, notamment ceux relatifs aux droits de l'homme et à la dignité des migrants". Fidèle à sa politique de solidarité avec les pays frères, l'Algérie déploie des efforts qui vont au-delà de ces engagements, en mobilisant des ressources humaines, financières et matérielles considérables pour prendre en charge dans les meilleures conditions humanitaires les migrants clandestins qui arrivent souvent sur le territoire national dans des conditions de santé

dégradées, en leur offrant des services de santé, en particulier aux catégories vulnérables, à l'instar des enfants et des femmes, a-t-il assuré. Et à M. Merad d'ajouter que le plan mis en place a permis d'obtenir "des résultats très positifs en termes de réduction des tentatives de migration par mer à leur plus bas niveau, les cas de ces traversées à partir des côtes algériennes vers l'Italie étant quasiment inexistantes, puisqu'ils ne dépassaient pas en 2023, les 0,4% du total des migrants clandestins arrivés dans ce pays par différentes voies". Le ministre a estimé que "ce système complexe de dispositifs logistiques et d'énormes moyens matériels nécessaires au traitement de la question de la migration clandestine requiert un soutien continu de tous les acteurs bénéficiaires de ses résultats pour garantir sa pérennité et son efficacité". Pour rappel, le ministre de l'Intérieur a tenu à saluer à l'entame de son allocution "les relations d'amitié et de coopération historiques unissant l'Algérie et l'Italie", qui connaissent aujourd'hui "une dynamique sans précédent grâce à l'échange de visites de haut niveau entre les deux pays", a-t-il dit.

Synthèse : A.Ch

R.N.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Tebboune préside une cérémonie en l'honneur des journalistes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), une cérémonie en l'honneur des journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai).



La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, des responsables d'établissements médiatiques, de journalistes de différents médias audiovisuels, de la radio et de la presse écrite et électronique et des représentants de la presse étrangère accréditée en Algérie. Le président de la République a échangé avec des journalistes qu'il a félicités à cette occasion et dont il a écouté les préoccupations.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a mis l'accent sur "le rôle majeur des médias nationaux dans la défense des intérêts, de l'unité et de la souveraineté du pays, ainsi que dans la valorisation des acquis réalisés ces der-

nières années, lesquels ont renforcé la confiance du peuple dans ses institutions constitutionnelles".

Le ministre a rappelé que le président de la République "a instauré une tradition louable à travers ses rencontres périodiques avec les représentants des médias et la célébration de la Journée nationale de la presse et de la Journée mondiale de la liberté de la presse, autant d'occasions pour mettre en avant les acquis réalisés dans le secteur". L'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, n'a pas hésité à apporter tout le soutien nécessaire, notamment par l'adaptation de la législation régissant le secteur de l'information aux dispositions de la Constitution de 2020, à travers les nouvelles mesures de la loi or-

ganique relative à l'information, a affirmé le ministre. Selon lui, la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse à quelques semaines de la convocation du corps électoral pour la présidentielle du 7 septembre prochain est "l'occasion d'évaluer les réalisations concrétisées dans le secteur de l'information en Algérie, en droite ligne avec les engagements électoraux du président de la République et les instructions qu'il a données à maintes occasions, depuis son accession à la magistrature suprême, en faveur du droit des citoyens à une information vraie et objective". M. Laagab a, par ailleurs, mis en garde contre "les porte-voix connus qui ne cessent d'accuser l'Algérie de restreindre la liberté d'expression", rappelant qu'"entre 2020 et fin avril 2024, des agréments ont été accordés à 156 journaux papier, dont 88 spécialisés, à 150 journaux électroniques et à 24 chaînes de télévision privées". Evoquant le projet de la nouvelle ville médiatique Dzair Media City, le ministre a estimé qu'elle apportera "un véritable plus au paysage médiatique national". Il a, par ailleurs, fait état du dégel des projets de stations de diffusion dans plusieurs wilayas du pays, ce qui permettra, a-t-il dit, d'"atteindre des zones où la diffusion radiophonique n'est pas optimale". Le ministre de la Communication a enfin tenu à réaffirmer "l'impératif respect de l'éthique et de la déontologie de la profession", déplorant, par là même, la situation en Palestine, où, a-t-il dit, "les journalistes sont ciblés et tués délibérément avec une barbarie sans précédent dans l'histoire".

APS

MOHAMED LAAGAB

Les textes d'application relatifs au secteur de la Communication finalisés

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a affirmé, jeudi à Alger, que les textes d'application relatifs au secteur avaient été finalisés et "seront publiés successivement dans les prochaines jours".

Dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, M. Laagab a précisé que le ministère "a achevé l'élaboration de tous les textes d'application relatifs au secteur dans les délais fixés par le président

de la République". Lesdits textes concernent les deux autorités de régulation, le Conseil d'éthique et de déontologie, outre le statut particulier du journaliste et le cahier des charges relatif à la communication audiovisuelle, a-t-il ajouté.

M. Laagab a rappelé, à cette occasion, que "les différentes instances prévues dans la loi organique relative à l'Information seront installées", précisant que son département avait "entamé l'aménagement des sièges de ces instances". Il a également fait état du "début, à la mi-avril dernier, de l'adaptation de l'activité des journaux de la presse électronique et papier aux

nouvelles lois et dispositions régissant l'activité de la presse en Algérie", évoquant "la réception des dossiers de création de nouveaux journaux, conformément au nouveau système de déclaration".

M. Laagab a précisé, à ce propos, que "les éditeurs ayant déposé leurs dossiers au niveau du ministère de la Communication ont récupéré séance tenante les autorisations".

Dans le même sillage, le ministre a révélé que le cahier des charges relatif aux services de communication audiovisuelle sera examiné lors de la prochaine réunion du Gouvernement.

R.N

DIPLOMATIE

L'Algérie établit des relations diplomatiques avec le Commonwealth des Bahamas

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, l'ambassadeur Amar Bendjama, a procédé mercredi avec son homologue du Commonwealth des Bahamas, l'ambassadeur Stan Oduma Smith, à la signature d'un communiqué conjoint sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, guidés par la volonté de développer et de renforcer les liens d'amitié et de coopéra-

tion. Le communiqué conjoint stipule que les gouvernements des deux pays ont décidé d'établir des relations diplomatiques officielles, conformément aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies et aux dispositions pertinentes de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques du 18 avril 1961 et de la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963.

L'Algérie et les Bahamas ont égale-

ment convenu, par communiqué conjoint, de "développer des relations amicales sur la base des principes de la coexistence pacifique et du droit international, en particulier le respect et la promotion de la paix et de la sécurité internationales, l'égalité des Etats, le respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et des traités internationaux, ainsi que la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et l'in-

térêt commun". Les deux pays ont également convenu de "renforcer la coordination sur les questions multilatérales en faveur du développement durable à destination des pays en développement, exprimant leur conviction que l'établissement de relations diplomatiques contribuera à renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines d'intérêt commun".

R.N

SOLIDARITÉ

Des enfants palestiniens blessés arrivés en Algérie

Des enfants palestiniens blessés sont arrivés, jeudi soir, avec leurs accompagnateurs à la base aérienne de Boutarik (Blida), dans la 1ère région militaire, en provenance de l'aéroport international du Caire (Egypte).

Les enfants blessés ont été accueillis par le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Mme Kaouter Krikou, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laid Rebiga, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie M. Fayed Abou Aita et la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Mme Ibtissam Hamlaoui.

La ministre de la solidarité nationale a affirmé que "le peuple algérien prouve une fois de plus son esprit de solidarité en accueillant le 2e groupe de Palestiniens blessés rapatriés de Ghaza dans un état lamentable", soulignant que d'autres groupes arriveront en Algérie dans les prochains jours.

Mme Krikou a salué le professionnalisme et l'implication des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'action humanitaire dans le cadre de l'aide aux frères Palestiniens. Le ministre des Moudjahidine a déclaré, pour sa part, que l'Algérie "accueille aujourd'hui les blessés parmi les enfants du peuple palestinien frère, en application des instructions du président de la République", ajoutant qu'"ils bénéficieront d'une prise en charge totale, l'Etat algérien ayant assuré tous les moyens nécessaires à cet effet".

La présidente du CRA a indiqué, pour sa part, que "tout a été préparé pour la prise en charge des blessés palestiniens y compris en matière de greffe d'organes", saluant à cette occasion les efforts consentis par les forces aériennes pour l'évacuation des blessés à bord d'avions sanitaires. Mme Hamlaoui a rappelé que des aides ont été acheminées à travers le pont aérien Alger-Aéroport El-Arich et d'autres vers Rafah au profit des familles palestiniennes.

Cette opération est la deuxième du genre après celle du 28 mars 2024 pour laquelle le haut Commandement de l'ANP a mobilisé deux avions sanitaires relevant des forces aériennes algériennes, avec un staff médical spécialisé relevant des services de Santé militaire.

Synthèse : Ab.N.

ATTENTAT TERRO-RISTE DE L'OAS DU 2 MAI 1962

Recueillement à la mémoire des martyrs au Port d'Alger

Une cérémonie de recueillement à la mémoire des travailleurs algériens tombés en martyrs lors de l'attentat à la voiture piégée exécuté par l'Organisation de l'armée secrète (OAS), le 2 mai 1962, a été organisée jeudi au Port d'Alger.

La cérémonie marquant le 62e anniversaire de cette attaque criminelle s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, et des représentants des autorités locales de la wilaya d'Alger, des corps sécuritaires, des douanes algériennes et de la Protection civile.

Pour rappel, le port d'Alger a été le théâtre, le 2 mai 1962 vers 6h du matin, d'un attentat à la voiture piégée exécuté par l'OAS au lendemain de la proclamation du cessez-le-feu en Algérie, faisant 200 martyrs et plus de 250 blessés.

R.N

ALGÉRIE-
MAURITANIE

Ouverture de la 6e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott

La 6e édition de la Foire des produits algériens a été ouverte jeudi à Nouakchott (Mauritanie), avec la participation de 183 exposants, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Mohamed Benattou, du Secrétaire général mauritanien (SG) du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Amadou El-Hadj Gueye, et du directeur général de la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), en présence des deux présidents du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, du SG de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), et de nombre de chefs d'entreprises et de présidents de groupes économiques algériens et mauritaniens, précise le communiqué. Cette édition verra la participation de 183 exposants de différents secteurs économiques algériens, a ajouté la même source, soulignant qu'elle s'inscrit dans le cadre la mise en œuvre du programme des manifestations économiques algériennes à l'étranger. Cet événement se veut, également, un rendez-vous économique annuel permettant aux populations de la Mauritanie de se procurer des produits algériens qui connaissent un fort engouement sur le marché mauritanien, a précisé la source, ajoutant que cela était "le fruit des efforts consentis par les autorités des deux pays pour renforcer la coopération économique et mettre en lumière les produits et les capacités algériennes dans divers domaines".

R.E

CONSTANTINE
Un Salon international de l'automobile et de l'innovation

La ville de Constantine accueillera, du 23 au 26 mai prochains, le 1er Salon international de l'automobile et de l'innovation, "Auto-Innova Expo", a annoncé jeudi le commissaire de cet événement, Mehdi Laâchi. Le complexe culturel Ahmed-Bey (Zénith) abritera cette manifestation organisée par "Chosen Excellence", un groupe spécialisé dans l'organisation d'expositions et d'événements économiques, en coordination avec le Conseil du renouvellement économique algérien (CREA) sous le slogan "Découvrez le pouvoir de la performance".

Pas moins de 60 exposants représentant les concessionnaires automobiles agréés en Algérie, des constructeurs et des importateurs de voitures, de camions et de motos, participeront à ce Salon, dans lequel seront présents des banques, des entreprises d'assurances et des fabricants de pièces de rechange et d'accessoires auto, a indiqué la même source. Selon M. Laâchi, ce salon international sera une "occasion de communiquer avec le public et de lui faire découvrir le monde de la construction automobile et tous types de nouveaux véhicules au design innovant, dont des modèles hybrides et électriques".

A cette occasion, des conférences et ateliers seront organisés autour de l'avenir de l'industrie automobile en Algérie, animés par une équipe d'experts en la matière, a conclu la même source.

R.E

EXPLORATION DU LITHIUM À TAMANRASSET ET IN GUEZZAM

Une équipe algéro-chinoise réalise des résultats positifs

Les opérations d'exploration avaient été menées par des experts miniers affiliés au groupe chinois "Ganfeng Lithium Group", ainsi que des cadres du ministère, du groupe industriel minier "SONAREM", de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), de l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM), et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA).



Le ministère de l'Energie et des Mines a annoncé, jeudi dans un communiqué, que les résultats de l'exploration préliminaire du minerai de lithium dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam sont "positifs", outre la disponibilité d'indices sur la présence de nombreuses ressources minérales et terres rares (telles que le wolfram, le tungstène, le nobélium, le tantalite et autres).

Le ministère a précisé que les opérations d'exploration avaient été menées par des experts miniers affiliés au groupe chinois "Ganfeng Lithium Group", ainsi que des cadres du ministère, du groupe industriel minier "SONAREM", de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), de l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM), et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA).

Les opérations d'exploration préliminaire ont été évoquées lors d'une réunion présidée, jeudi, par le ministre de l'Energie

et des Mines, Mohamed Arkab, au siège du ministère, consacrée aux résultats importants de la recherche et de l'exploration du lithium dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam, ainsi qu'à l'identification des principaux sites et indices de présence du lithium et d'autres ressources minérales rares, en s'appuyant sur les études et les relevés géologiques de la région, a ajouté la même source.

La réunion s'est déroulée en présence de cadres du ministère, ainsi que du PDG de SONAREM, du président de l'ANAM, de la présidente du comité de direction de l'ASGA, et du DG de l'ORGM. "L'équipe de travail algéro-chinoise a présenté un exposé détaillé sur les résultats positifs de l'exploration préliminaire, qui ont permis de découvrir des indices de présence de plusieurs ressources minérales et de terres rares (Wolfram, tungstène, niobium, tantalite et autres...), à l'instar du minerai de lithium,

dans le but de mettre en place un plan d'exploration et de développement à moyen et long termes, en tenant compte des aspects économiques, techniques et environnementaux", a indiqué le ministère. Dans ce cadre, M. Arkab a mis en avant "l'importance de la recherche et de l'exploration des matériaux rares", précisant que leur production constitue l'un "des axes majeurs de la stratégie de développement du secteur minier". Il a également souligné "son plein soutien" aux travaux et recherches de l'équipe algéro-chinoise en la matière, appelant à "poursuivre les efforts pour atteindre des stades avancés et élaborer un plan d'action clair sur la base d'études physico-chimiques de la surface et des échantillons, en vue de lancer et de concrétiser un projet concret d'exploration et de transformation du minerai de lithium". Le ministre a affirmé que ce projet s'inscrivait dans le cadre de la valorisation des ressources minérales en Algérie, relevant la

nécessité de "définir les mesures et les besoins nécessaires au projet, et de relancer la coopération afin de transférer la technologie et l'expertise et d'assurer la formation".

Le ministère a rappelé, dans son communiqué, que le groupe chinois "Ganfeng Lithium" était leader dans l'exploitation, la production, et la transformation du lithium et des métaux, ainsi que dans la fabrication et le recyclage de batteries en Chine et dans le monde, relevant qu'il était de renommée mondiale et figurait sur la liste du "top 100" des meilleures entreprises dans ce domaine dans le classement annuel de "Forbes" pour 2023. Le groupe remporté, aussi, le prix de l'innovation en matière de protection de l'environnement pour l'année 2023, décerné par le "Wall Street Journal", selon la même source.

Le lithium est utilisé dans de nombreux domaines industriels et médicaux, étant un élément essentiel dans plusieurs industries civiles et militaires modernes, notamment dans la fabrication de voitures électriques via les batteries au lithium, a précisé le ministère ajoutant qu'il s'agissait également d'un composant essentiel dans l'industrie des téléphones, des appareils intelligents, des ordinateurs portables et des caméras numériques, mais aussi intégré dans de nombreuses technologies modernes qui visent à réduire les émissions de gaz dans le cadre de la transition mondiale vers l'économie verte et l'énergie propre.

Synthèse : S.A.K

CITÉS AADL

Giplait assurera la disponibilité des produits laitiers

Le groupe "Giplait" de production de lait et dérivés a signé, jeudi à Alger, une convention-cadre avec l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), visant l'acquisition de locaux commerciaux au profit de ses filiales, au niveau des cités résidentielles relevant de l'AADL afin de commercialiser ses produits et de répondre à l'importante demande sur le lait et ses dérivés à travers le territoire national. La convention a été signée au siège de l'agence AADL par la Directrice générale du groupe GIPLAIT, Lahlouh Samah, et le Directeur général de l'AADL, Fouad Mokrani, en présence du Directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi, ainsi que de cadres des deux entreprises, selon les explications de Mme Lahlouh. Selon le document distribué à la presse, l'objectif de la convention est l'acquisition de locaux et d'espaces par le groupe Giplait au profit de

ses structures et de ses filiales, réparties sur le territoire national, notamment dans les zones et quartiers à forte densité de population, en vue d'assurer les produits des filiales relevant du Groupe et répondre à la demande croissante sur le lait et ses dérivés sur l'ensemble du territoire national, outre la promotion du Marketing des filiales du Groupe. En vertu de cette convention, des espaces seront alloués à la commercialisation des produits des filiales du groupe dans les zones à densité démographique significative, à travers la possession de biens immobiliers à vocation commerciale répondant à l'objectif recherché, pour créer un environnement d'activité intégré, conformément aux objectifs opérationnels à dimensions stratégiques du groupe "Giplait", notamment en termes d'approvisionnement et de marketing. Une Commission de sélection sera mise en place au niveau de la direction générale du

groupe "Giplait", chargé de désigner et de sélectionner les locaux commerciaux éligibles à la possession, sous la supervision des PDG et des directeurs généraux des filiales du groupe, selon le document qui a précisé que le paiement des dus de l'opération d'acquisition des locaux commerciaux se fait selon la formule de vente par facilité (à l'amiable), pour une durée d'au moins cinq ans. La PDG du groupe "Giplait" a précisé que cette coopération avec l'agence "AADL" permettra de renforcer les points de vente du groupe, qui s'élèvent actuellement à environ 137 points de vente à travers tout le territoire national, affirmant que cette convention permettra également de fournir du lait et ses dérivés de large consommation, ainsi que de développer la filière laitière localement, étant donné que les produits du groupe sont fabriqués à partir de lait frais collecté localement.

R.E



TIARET (LUTTE CONTRE LES FUITES D'EAU)

Lancement de la campagne de solidarité



Une campagne de solidarité nationale a été lancée, jeudi, pour lutter contre les fuites du réseau d'eau potable à travers 10 communes de la wilaya de Tiaret, avec la participation d'équipes de maintenance relevant de 17 unités du pays, a annoncé l'Inspecteur général au ministère de l'Hydraulique, Mohssen Gharib Dia. M. Dia a indiqué, lors de la cérémonie du lancement de cette campagne, en présence du wali de Tiaret, Ali Bouguerra et du Directeur général de l'Algérienne des Eaux (ADE), Mustapha Rekik, que "cette opération permettra de récupérer une quantité de 1.900 mètres cubes par jour, soit l'équivalent de la production de deux puits profonds". Cette mesure vient en appui des efforts visant à fournir de grandes quantités à cette ville, laquelle

connaît un déficit en matière d'approvisionnement depuis des mois, a-t-il déclaré. Il a fait observer que "cette campagne intervient en application des décisions du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, lors de sa visite dans la wilaya au mois de ramadhan dernier, estimant que les fuites dans le réseau d'alimentation en eau potable, représentent 30 à 40% des eaux perdues à travers le pays, ce qui nécessite une mobilisation pour les récupérer".

De son côté, le Directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Mustapha Rekik, a souligné que "la récupération de ces quantités au profit de plusieurs villes, dont la wilaya déléguée de Ksar Chellala, permettra également de rétablir la pression au sein du réseau et de doter les étages supérieures des immeubles avec une

grande aisance". Il a fait observer que la campagne, qui devait s'achever le 9 mai prochain, se poursuivra jusqu'à ce que toutes les fuites soient éradiquées. Le wali, Ali Bouguerra a ordonné, à l'issue de la présentation d'un rapport par le directeur de l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE) de veiller à la remise en l'état des routes après l'achèvement de l'opération. Les équipes techniques, au nombre de 35, mobilisées pour l'opération devraient traiter quelque 271 fuites, réparties sur 10 communes, ce qui permet de récupérer 2.900 mètres cubes par jour.

Les efforts sont axés sur le renouvellement des canalisations et les vannes usées (érodées), ainsi que l'élimination des branchements illicites, selon les explications fournies par le directeur de wilaya de l'unité.

CONSTANTINE

Une quarantaine d'exposants au Salon professionnel de l'optique et de la lunetterie

Un Salon professionnel de l'optique et de la lunetterie a été ouvert jeudi à Constantine avec la participation d'une quarantaine d'exposants venus des quatre coins du pays.

La manifestation devant se poursuivre jusqu'à samedi prochain a pour objectif de "réunir le maximum de professionnels de l'optique et de la lunetterie pour discuter et échanger les informations concernant l'évolution de ce domaine en Algérie et les perspectives de développement en la matière", a indiqué à l'APS, Rachid Hesses directeur général de "RH international communication", organisatrice du Salon.

Selon le même responsable, ce Salon se veut "un espace de communication entre professionnels qui mettront en avant leurs produits de pointe et prendront note des besoins exprimés par le domaine de l'ophtalmologie notamment".

Le Salon constitue également une occasion pour présenter les nouveautés techniques réalisées en matière de l'optique et de la lunetterie, a ajouté M. Hesses qui a mis l'accent sur l'importance de ce genre d'événements dans l'encouragement de l'innovation en la matière et le développement de ce marché de plus en plus prisé en Algérie.

Des fabricants de verre optique et lentilles, des distributeurs de matériels, et équipements médicaux et optopol, des représentants de marques internationales de verres optiques et de lentilles ainsi que des fabricants de nettoyeurs de verres prennent part à cet événement qui a drainé à son premier jour un public nombreux dont des visiteurs professionnels comme les ophtalmologues et les optométristes, entre autres.

Selon M. Hesses, les visiteurs de ce Salon, qui s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à mettre en place un réseau solide de l'optique et de la lunetterie, auront droit à des tests professionnels sur les verres de leurs lunettes et à des examens de vue.

Le Salon professionnel de l'optique et de la lunetterie ouvert jeudi à Constantine intervient dans le cadre du Salon international de l'optique et de la lunetterie (SIOL) organisé chaque année à Algérie et qui s'apprête à lancer sa 18^e édition, a-t-on indiqué.

TISSEMSILT

Une dynamique notable de développement du secteur du Tourisme

Le secteur du Tourisme connaît une dynamique notable dans la wilaya de Tissemsilt, qui s'est traduite par divers projets en cours de réalisation, et dont la réception est prévue avant la fin de l'année 2024, a indiqué le directeur du Tourisme et de l'Artisanat de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest.



M. Mchaouek Khemissi a déclaré à l'APS que ces projets, lancés au titre du programme complémentaire de l'année 2023 pour le développement du tourisme dans la wilaya, affichent des taux de réalisation variant d'une opération à une autre. M. Khemissi a précisé que les opérations initiées dans cette optique portent particulièrement sur l'aménagement de circuits touristiques dans nombre de communes, à l'instar de Bordj Abdelkader, Théniet El Had, Sidi Bou-touchent, Beni Chaïb, Sidi Slimane et Boucaïd, pour une enveloppe budgétaire évaluée à plus de 9 millions

de dinars, faisant observer que le taux d'avancement des travaux de ces opérations est estimé, actuellement, à 35%.

Le même responsable a ajouté que les opérations inscrites et lancées au profit du secteur portent également sur la réalisation d'un village de l'artisanat dans la commune de Sidi Slimane pour une enveloppe budgétaire de 53 millions de dinars, indiquant que le projet "est totalement achevé", en attendant son entrée en exploitation, prochainement. La nomenclature des opérations initiées dans le même cadre porte aussi sur la réhabilitation de la station thermale implantée dans la

même commune pour une enveloppe financière de 52 millions de dinars, a fait savoir la même source, qui a indiqué que le taux d'avancement de cette opération est estimé à 20 %.

Un autre site thermal, à savoir Hammam Mentila, dans la commune de Me-lâab, a bénéficié d'une opération ciblant son aménagement, de même que celui situé à proximité du barrage de Koudiet Rosfa, qui fait l'objet d'une opération similaire, a indiqué le même responsable, qui a évalué l'enveloppe financière cumulée allouée à ces deux opérations à 135 millions de dinars, précisant que le taux d'avancement des travaux

des deux projets est estimé présentement à 30%.

Le directeur du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Tissemsilt a, d'autre part, indiqué que le gel du projet de réhabilitation et d'aménagement de la zone d'expansion touristique de Sidi Bentamra, destinée à accueillir des projets inhérents au secteur, située dans la commune chef-lieu de wilaya, a été levé.

Le même responsable a affirmé que ces projets sont appelés, dès leur entrée en exploitation, à offrir des aires de détente et de loisirs aux familles de Tissemsilt et à faire de cette collectivité locale un pôle touristique de la wilaya.

MÉDÉA

Une exposition sur la céramique et la poterie au Musée des arts

Une exposition intitulée "céramique, entre authenticité et modernité" a été organisée, jeudi, au Musée national public des arts et des traditions populaires de Médéa à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

L'exposition est composée de pièces en céramique et en poterie réalisées par les artistes Zohra Bacha, Ali Ould Ramoul, Mohamed Chenoufi et Abdelghani Douakh, reflétant la diversité et la richesse du patrimoine culturel national déclinée dans des styles alliant méthode classique dans le travail de l'argile et les techniques les plus modernes en matière de conception du produit de l'artisanat. Les pièces réalisées par l'artiste Zohra

Bacha, une enseignante de langue française qui s'est reconvertie, après sa retraite en 1996, à la poterie et la céramique, font apparaître la parfaite coexistence entre les techniques traditionnelles et modernes.

L'artiste révèle s'être engagée sur cette voie afin de "préserver le patrimoine culturel local et éviter sa déperdition", ajoutant qu'elle se sert de ce métier pour "perpétuer le legs laissé par les aïeules". Elle s'inspire des motifs anciens qui ornaient les anciennes demeures ou la tapisserie traditionnelle, comme support décoratif à ces pièces, mais en optant pour des techniques modernes telle que "Raku", un procédé de cuisson de poterie basse température d'origine japonaise.

Les pièces émaillées peuvent être enfumées, refroidies brutalement dans de l'eau, brûlées ou encore laissées à l'air libre. Le choc thermique fera apparaître des craquelures au niveau des surfaces émaillées, alors que le reste devient noir, donnant plus de relief et de beauté à l'objet. Ali Ould Ramoul, un des plus anciens céramistes de Médéa, diplômé dans les arts plastiques à la fin des années 70 à l'université de Paris (France), est considéré comme une référence par ses paires en matière de céramique d'art. Ses œuvres ornent les entrées de nombreux édifices et tapissent les murs de certains lieux publics à Médéa.

En plus de son métier, Ould Ramoul a consacré une partie de sa vie à former de

jeunes céramistes qui ont permis à la profession de continuer à exister malgré les difficultés, d'ailleurs, un des exposants, en l'occurrence Abdelghani Douakh, également calligraphe, fait partie de cette relève formée par Ould Ramoul.

Il a exprimé, en marge de cette exposition, le souhait de voir naître des espaces dédiés à l'artisanat dans les grandes artères commerçantes du chef-lieu de wilaya de Médéa, ou dans la capitale Alger, ou dans toute autre ville.

L'objectif de ce genre d'espaces et de permettre aux citoyens de découvrir de visu la panoplie de métiers traditionnels dont regorge le pays, d'une part, et faciliter la commercialisation des produits réalisés, d'autre part, a-t-il dit.

MANCHESTER UNITED
(CHAMPIONNAT
D'ANGLETERRE)

Tuchel "principal candidat" pour remplacer ten Hag

L'actuel entraîneur du Bayern Munich, Thomas Tuchel, est devenu le "principal candidat" pour remplacer Erik ten Hag à la tête de Manchester United, ont indiqué jeudi les médias anglais.

"Tuchel est le principal candidat si Ten Hag finit par quitter l'équipe la plus divertissante d'Angleterre", a déclaré le manager norvégien Jan-Age Fjortoft Fjortoft à ESPN. Tuchel sera disponible pour le poste de Man Utd gratuitement à la fin de la saison puisqu'il quittera son poste au Bayern Munich le mois prochain, selon la même source.

Ten Hag semble presque certain d'être licencié à la fin de la saison après une campagne 2023-24 désastreuse, au moment où l'entraîneur allemand n'a été nommé que l'année dernière pour remplacer Julian Nagelsmann mais, bien qu'il ait remporté la Bundesliga la saison dernière, il a connu des difficultés cette saison. Le Bayern n'a pas remporté la Bundesliga pour la première fois depuis 11 ans, le Bayer Leverkusen s'étant emparé du titre, tandis qu'il a été éliminé de la DFB Pokal par le club de troisième division de Sarrebruck.

Les Bavarois peuvent encore remporter la Ligue des champions, mais la tâche est ardue pour atteindre la finale après le match nul 2-2 en demi-finale aller contre le Real Madrid à domicile.

Tuchel a passé 18 mois à Chelsea de 2021 à 2022, remportant la Ligue des champions, la Supercoupe et la Coupe du monde des clubs de la FIFA.

R.S

FOOT/ LIGUE DES
CHAMPIONS

L'Allemagne sécurise une place supplémentaire pour la saison 2024/2025

Grâce à la victoire du Borussia Dortmund contre le Paris SG (1-0) en demi-finales aller de la Ligue des champions mercredi, l'Allemagne a sécurisé la deuxième place au classement UEFA cette saison, ce qui lui garantit un cinquième ticket pour la prochaine saison en C1. Avec le match nul du Bayern à domicile contre le Real (2-2) et le succès de Dortmund contre le PSG, l'Allemagne compte 18,357 points et ne peut plus être rattrapée par la France (maximum 18,000) ou par l'Angleterre (au mieux 18,250), l'Italie occupant la première place avec 19,428 points. Dans le top-4 européen à l'indice UEFA 2023 calculé sur les cinq saisons 2018/2023, l'Allemagne, tout comme l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie, avait la garantie au début de l'exercice 2023/2024 de bénéficier de quatre places pour la phase de groupe de la prochaine Ligue des champions. Avec le changement de formule, la C1 passera de 32 à 36 équipes, réparties dans une poule unique avec huit matches lors de la première phase de groupe. Deux des quatre places additionnelles sont accordées aux deux meilleures nations au cours de la saison européenne. L'Italie a assuré à l'issue des quarts de finale européens il y a deux semaines l'un des deux accès et l'Allemagne a pris le second mercredi soir, qui reviendra ainsi à... Dortmund assuré de finir dans les cinq premiers de la saison, mais distancé pour la quatrième place occupée par le RB Leipzig (5 points de retard) et la troisième place de Stuttgart (7 points de retard) à trois journées de la fin de la saison.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 FRANÇAISE (PARIS SG)

Fin de saison et pas d'Euro-2024 pour Lucas Hernandez

Le défenseur international français du Paris SG Lucas Hernandez, "souffre d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche", et déclare ainsi forfait pour le reste de la saison et l'Euro-2024 en Allemagne (14 juin-14 juillet), a annoncé jeudi le club de Ligue 1 française de football.



Hernandez (28 ans), qui a passé une IRM (imagerie par résonance magnétique, NDLR) jeudi, "va subir une intervention chirurgicale dans les prochains jours", selon le champion de France en titre. L'ancien joueur de l'Atlético Madrid et du Bayern Munich s'est blessé mercredi soir, lors de la défaite concédée en dé-

placement face aux Allemands du Borussia Dortmund (1-0), comptant pour les demi-finales (aller) de la Ligue des champions. Touché au genou gauche lors de l'ouverture du score de Niclas Füllkrug pour Dortmund (36e), le champion du monde 2018 est revenu quelques instants sur le terrain, avant d'être remplacé en

charnière centrale par le Brésilien Lucas Beraldo. Victime d'une rupture du ligament croisé du genou droit fin 2022, le Parisien est touché cette fois au genou gauche, à quelques semaines de l'Euro-2024 en Allemagne. C'est une mauvaise nouvelle pour le sélectionneur des Bleus Didier Deschamps qui

annoncera sa liste le 16 mai. Les joueurs se retrouveront à partir du 29 à Clairefontaine. Pour rappel, Hernandez avait déjà dû quitter l'équipe de France au début du Mondial-2022 au Qatar, victime d'une rupture des ligaments croisés du genou droit lors du premier match de phase de groupe contre l'Australie.

R.S

FOOTBALL / ALLEMAGNE

L'actuel sélectionneur de l'Autriche refuse une offre du Bayern Munich

L'actuel sélectionneur de l'Autriche, Ralf Rangnick, a refusé une offre du Bayern Munich, afin de prendre en main le club pour la saison prochaine, étant inscrit dans la liste des candidats pressentis du club bavarois. "La tâche de sélectionneur de l'Autriche me procure une joie incroyable et je suis déterminé à poursuivre avec succès sur la voie que nous avons choisie", a déclaré Rangnick dans un communiqué publié par la Fédération autrichienne de football (ÖFB).

L'ancien coach de Manchester United avait confirmé, fin avril, au média autrichien 90 Minutes qu'"il y avait eu des contacts" avec le Bayern qui cherche un entraîneur pour remplacer Thomas Tuchel cet été. C'est une nouvelle douche froide et un retour à la case départ pour le club bavarois : le Bayern avait d'abord fait de Xabi Alonso sa priorité, selon la presse allemande. Mais l'Espagnol sous contrat avec

le Bayer Leverkusen jusqu'en 2026 avait mis fin aux rumeurs en annonçant, fin mars, qu'il restera bien sur le banc du tout nouveau champion d'Allemagne la saison prochaine. Le Bayern avait alors ciblé, selon les médias allemands, le sélectionneur de l'Allemagne, Julian Nagelsmann, mis à l'écart par la direction munichoise, fin mars 2023. Mais Nagelsmann a prolongé mi-avril son contrat avec la sélection jusqu'au Mondial-2026.

L'Allemand, Ralf Rangnick, artisan de l'ascension du RB Leipzig qu'il a entraîné à deux reprises entre 2015 et 2019, a expliqué jeudi que son refus n'est "pas un rejet du FC Bayern, mais une décision pour mon équipe et nos objectifs communs. Nous nous concentrons pleinement sur l'Euro".

Tuchel a été contraint par la direction du Bayern à rendre son tablier à l'été 2024, douze mois plus tôt que prévu, en raison d'une série de mauvais résultats en fé-

vrier.

La liste de cibles du Bayern se réduit : l'entraîneur de Brighton, Roberto De Zerbi, a été cité par la presse allemande, le quotidien catalan Mundo Deportivo et français L'Equipe avait indiqué plus tôt que le Français, Zinédine Zidane, triple vainqueur de la Ligue des champions comme entraîneur du Real, faisait également partie de la short-list munichoise. Le Bayern jouera une place en finale de la Ligue des champions lors d'une rencontre à haute tension le 8 mai contre le Real Madrid, après un match aller le 1er mai où les deux géants européens se sont neutralisés (2-2).

Les Munichois n'ont plus que la Ligue des champions pour sauver une saison 2023/24 marquée par la perte du titre de champion d'Allemagne, pour la première fois depuis 2013, au profit du Bayer Leverkusen, et une élimination en 16es de finale de la Coupe d'Allemagne.

R.S

FOOT/ MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS/ GR.G) 3E JOURNÉE

Algérie-Guinée fixé au jeudi 6 juin au stade Nelson-Mandela de Baraki

Le match entre l'équipe nationale de football et son homologue guinéenne, comptant pour la 3e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026, se jouera le jeudi 6 juin prochain au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué.

La sélection nationale se déplacera ensuite pour affronter l'Ouganda à l'occasion de la 4e journée des qualifications. Le lieu et le stade de cette rencontre seront désignés ultérieurement. La Fédération ougandaise (FUFA) aspire à jouer à domicile au stade national de Mandela à Kampala, qui n'a toujours pas reçu l'homologation de la Confédération africaine (CAF).

Ce seront les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3).

Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (2-0).

Les "Verts" occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Bots-



wana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier à l'issue des dix journées des qua-

lifications se qualifiera pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxième des neuf groupes passeront par les barrages. **R.S**

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 19E J)

USMA-JSK décalé au lundi 6 mai au stade de Baraki

Le match USM Alger - JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le lundi 6 mai au stade Nelson-Mandela de Baraki (19h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel. Suite à la fermeture temporaire du stade olympique du 5-juillet pour travaux de rénovation d'une durée de deux semaines, l'instance dirigeante de la compétition s'est retrou-

véee contrainte ainsi de domicilier cette affiche à Baraki, même si l'hypothèse de faire jouer ce match au stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda a été évoquée. Cette rencontre devait se jouer initialement aujourd'hui, avant d'être décalée de 48 heures, idem pour l'autre match de cette mise à jour entre l'USM Khenchela et le CR Belouizdad, programmé une première fois pour aujourd'hui avant d'être décalé au dimanche 5 mai (16h00). La

LFP a décidé de programmer deux des cinq matchs de mise à jour avant le déroulement de la 25e journée, fixée au week-end du 10 et 11 mai. Au terme de la 24e journée, le MC Alger caracole en tête avec 56 points, à 13 longueurs d'avance provisoirement sur son dauphin le CS Constantine, qui a un match en plus à disputer à domicile contre l'USM Alger. **R.S**

CONFRONTATIONS MCA-CSC

Levée d'interdiction de déplacement des supporters

La décision prise par la Ligue de football professionnel (LFP) en octobre 2018, d'interdire le déplacement des supporters du MC Alger et du CS Constantine dans les confrontations opposant les deux équipes, a été levée ce jeudi en marge de la réunion tenue entre le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi et les présidents des clubs de l'élite. "Lors de cette réunion, il a été convenu

de la levée d'interdiction du déplacement des supporters constantinois et algérois pour les matchs entre les deux clubs. Le président de la FAF a profité de la présence du président du Conseil d'administration du CSC Abdelghani Gourari et celui du MCA (Mohamed Hakim Hadj Redjem, NDLR) pour ouvrir ce dossier et opter pour la réconciliation entre les familles des deux clubs", a indiqué le CSC dans un communiqué. Et d'enchaîner : "Désormais,

les supporters des deux équipes pourront effectuer le déplacement dans un cadre de fair-play et assister à tous les matchs, que ce soit ceux organisés à Constantine ou ceux programmés à Alger à partir de la saison prochaine." La demi-finale de la Coupe d'Algérie 2023-2024 ayant opposé le MCA et le CSC (2-1, a.p.), s'est jouée le 23 mars dernier au stade Miloud-Hadefi d'Oran à huis clos. L'interdiction du déplacement des supporters du MCA

et du CSC avait été prise le 13 octobre 2018 par la LFP, suite aux incidents enregistrés lors de la demi-finale de la Coupe d'Algérie 2017-2018 entre le MC Alger et JS Kabylie (0-0, la JSK aux t.a.b : 5-4), disputée au stade Chadhid-Hamlaoui de Constantine. **R.S**

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 25E J)

Victoire de l'O Médéa devant le GC Mascara (4-0)

L'Olympique Médéa a dominé le GC Mascara sur le score de 4 à 0, (mi-temps : 1-0) en match avancé de la 25e journée du Championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Ouest, disputé jeudi. A la faveur de ce large succès, l'O Médéa (15 pts) remonte au 15e rang du classement, mais reste coincé

dans la zone de relégation, alors que le GC Mascara, distancé dans la course à l'accession en L1, occupe la troisième place aux côtés du WA Mostaganem avec 42 points. La suite de la 25e journée du groupe Centre-Ouest, dont les rencontres sont programmées pour aujourd'hui (15h00), sera marquée par le

chaud derby algérois entre les deux rivaux de toujours le RC Kouba (2e, 54 pts) et le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts), dans un duel aux objectifs diamétralement opposés. Toujours en lutte pour l'accession, le Raed tentera d'enchaîner un cinquième succès de rang pour rester au contact du leader, l'ES Mostaga-

nem (59 pts), et entretenir l'espoir de l'accession à cinq journées de la fin de saison, alors que le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts) n'aura plus droit à l'erreur devant son public pour engranger des points en vu du maintien. **R.S**

FOOT-LIGUE 2/GC MASCARA

L'entraîneur Benchouia demande la résiliation de son contrat

L'entraîneur, Mohamed Benchouia, a demandé à résilier son contrat avec le GC Mascara où il n'a pas dirigé les dernières séances d'entraînement de cette équipe, en prévision de son prochain match, dans le cadre du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de ce club. La même source a fait savoir que ce technicien,

qui s'était absenté en début de semaine pour poursuivre son stage à Alger pour l'obtention de la licence CAF "Pro", n'a pas réintégré son équipe à l'issue du stage, réclamant la rupture de son contrat. Indiquant avoir tout mis à sa disposition depuis son arrivée au club, en début du championnat de cette saison, la direction du GCM a rappelé avoir réitéré sa confiance en lui "malgré

les résultats irréguliers du club, privilégiant la stabilité", selon le président du "Ghali", Rachid Ait Idir. Benchouia, qui avait succédé à Mohamed Issad, avait bien démarré sa mission en relançant les siens dans la course à l'accession en Ligue 1, avant de laisser filer de précieux points, notamment en déplacement, valant à son équipe, qui n'a plus évolué parmi l'élite depuis la saison 2004-

2005, de s'éloigner de ladite course. Le GCM, qui rend visite ce jeudi à l'O Médéa (15h00), comptant pour la 25e journée du championnat, occupe la quatrième place au classement de son groupe avec 42 points, accusant un retard de 17 unités sur le leader, l'ES Mostaganem, et ce, avant six journées de la fin de la compétition. **R.S**

Basket/Nationale 1 (messieurs)

Le CS Tlemcen bien parti pour jouer le tournoi de l'accession

Le CS Tlemcen a franchi un grand pas vers le tournoi final de l'accession au championnat d'Excellence de basket-ball (messieurs) après sa victoire, jeudi soir, face à la JSB Aïn Larbaa dans le cadre de la deuxième journée des Play-offs du groupe Centre-ouest. Il s'agit du principal rival de la formation des Zianides dans la course à la qualification au tournoi de l'accession, a indiqué à l'APS le président du CS Tlemcen, Amine Merzoug, dont l'équipe affronte, ce vendredi, l'IR Djisr Kasantina pour son deuxième et dernier match de ce tournoi abrité par la salle omnisports de Aïn Larbaa (Aïn Temouchent).

Lors de la première journée, tenue mercredi, le CS Tlemcen a vu son match contre le CS Hassi Messaoud annulé après le désistement de ce dernier, et ce, malgré son déplacement au lieu de la compétition. Une attitude qui a valu au club du sud du pays d'être disqualifié de la compétition.

Pour sa part, la JSB Aïn Larbaa a battu, lors de la première journée, l'IR Djisr Kasantina avec 23 points d'écart.

Les deux premiers à l'issue de ce tournoi se qualifient au tournoi final de l'accession, prévu dans les prochaines semaines à Alger, et auquel prendront part aussi les deux premiers des Play-offs du groupe Centre-est, avec comme enjeu deux tickets donnant accès à l'Excellence, rappelle-t-on. **R.S**

SOUDAN

Deux chauffeurs de la Croix Rouge internationale tués

Deux chauffeurs du Comité international de la Croix Rouge (CICR) ont été tués et trois employés blessés par des hommes armés jeudi dans la région du Darfour Sud au Soudan, a annoncé le CICR dans un communiqué à Genève. "L'équipe revenait de Layba pour évaluer la situation humanitaire des communautés touchées par la violence armée dans la région" lorsque le drame s'est produit, précise le communiqué. "Nous sommes profondément endeuillés pour nos chers collègues. Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles et nous espérons un prompt rétablissement à nos collègues blessés", a déclaré Pierre Dorbes, chef de la délégation du CICR au Soudan. La priorité du CICR est de soutenir les personnes les plus touchées par cette tragédie, en particulier les familles, les proches et les collègues des victimes, souligne le communiqué. Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit armé opposant le général Abdel Fattah al-Burhane aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), sous le commandement du général Mohamed Hamdane Daglo.

KENYA

Nomination d'un chef des armées après la mort de son prédécesseur

Le président kényan, William Ruto, a nommé, jeudi, Charles Murii Kahariri nouveau chef des armées après la mort de son prédécesseur, Francis Omondi Ogolla, dans un crash d'hélicoptère le mois dernier. Le général Ogolla et neuf autres responsables militaires ont été tués le 18 avril dans un accident d'hélicoptère dans une région reculée du nord-ouest du Kenya. Ce pays a entamé, le lendemain, trois jours de deuil. Charles Murii Kahariri, promu dans le même temps au grade de général, occupait le poste d'adjoint de Francis Omondi Ogolla. Le président kényan a par ailleurs nommé Fatuma Gaiti Ahmed à la tête de l'armée de l'air, la première femme dans l'histoire du Kenya à occuper ces fonctions. Elle remplace John Mugaravai Omondi, un promu vice-chef des forces armées. Paul Wuor Otiemo a été nommé à la tête de la Marine.

NIGER

Destruction d'un pont par des terroristes dans le sud-ouest du pays



Des terroristes ont détruit un pont avec des explosifs dans le sud-ouest du Niger, "tentant probablement d'isoler" une ville burkinabè située à quelques dizaines de kilomètres de l'attaque, a indiqué

jeudi l'armée nigérienne. Des "GAT (groupes armés terroristes) ont détruit à l'aide d'explosifs un pont dans le secteur de Mossi-Paga", village situé à une centaine de kilomètres de la capitale nigérienne Niamey, a expliqué l'armée dans un bulletin. Mossi-Paga est également situé à environ neuf kilomètres de la frontière avec le Burkina Faso. Par cette action de "sabotage", les "GAT tentent probablement d'isoler la ville burkinabè de Kantchari" à quelques dizaines de km de Mossi-Paga, analyse l'armée. "Les terroristes décidément outrés par la présence active de nos forces (militaires) perpétuent leur lâches actions de sabotage contre des infrastructures d'utilité publique", commente-t-elle. Début avril, des centaines de per-

sonnes ont manifesté à Kantchari pour réclamer assistance alimentaire et davantage de sécurité dans cette localité sous blocus de groupes terroristes depuis plus de deux ans. Les manifestants ont également demandé la venue du bataillon d'intervention rapide, une unité de défense dédiée à la réponse contre les terroristes. Selon l'Agence d'information du Burkina Faso (AIB, agence d'Etat), cinq camions de vivres ont ravitaillé Kantchari le 13 avril, sur instruction du gouvernement. Le Niger et le Burkina Faso sont tous deux confrontés aux violences terroristes depuis plusieurs années. Au Burkina Faso, plus de 20.000 civils et militaires ont été tués et plus de deux millions de personnes déplacées.

CONGRÈS AMÉRICAIN

60 membres jugent "inacceptable" une attaque sioniste contre Rafah

Soixante membres du Congrès américain ont mis en garde contre une éventuelle opération militaire sioniste contre Rafah dans le sud de la bande de Gaza, jugeant "inacceptable" une telle offensive. La soixantaine de membres de la Chambre des représentants, tous démocrates, ont déclaré dans une lettre adressée mercredi soir au président des Etats-Unis, Joe Biden: "Nous vous écrivons avec urgence pour dire que l'invasion offensive de Rafah par l'occupation (sioniste) dans les prochains jours

est complètement inacceptable". Ils ont averti qu'"une éventuelle opération aggraverait la catastrophe humanitaire pour la population de Gaza et les défis stratégiques auxquels sont confrontés les acteurs régionaux et mondiaux de ce conflit". Il convient de noter que le conseiller américain à la sécurité nationale, Jake Sullivan, avait averti en mars dernier que "toute attaque majeure contre (Rafah) entraînerait la mort de civils innocents, aggraverait la crise humanitaire déjà critique, et

aggraverait aussi le chaos à Gaza", dévastée par près de sept mois d'agression génocidaire sioniste. De nombreuses mises en garde ont été émises quant aux conséquences désastreuses d'une éventuelle offensive sioniste contre Rafah. "Un assaut militaire contre Rafah constituerait une escalade intolérable, tuant des milliers de civils supplémentaires et forçant des centaines de milliers d'autres à fuir", a averti mardi le patron de l'ONU, Antonio Guterres, appelant l'entité sioniste à ne pas le faire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE HASSI BAHHAB
COMMUNE D'AIN MAABED
N.L.F :0984-1705-9000-136**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/ 2024 Pour la 2ieme fois**

Le président de l'APC de la commune de AIN MAABED lance un avis d'appel d'offres OUVERT avec exigence de capacités minimales pour :

- Lot 01 : Etude, suivi et réalisation réservoir de 1000 m3 dans la zone de SDARA
- Lot 02 : Etude, suivi et réalisation d'un château d'eau surélevé avec raccordement d'une capacité de 500 m3 dans la commune d'AIN MAABED
- Lot 03 : Réalisation d'un réservoir posé d'une capacité de 200 m3 pour les habitants de la zone JALALLIA.

Les établissements qualifiés et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges du bureau du marché contre le paiement de la somme de 5000 DA non remboursable

Pour l'admission de la participation le dossier doit contenir :

1^{ère} Enveloppe : L'offre technique contenant les documents suivants :

- 01- Déclaration à soussigner signée, paraphée et datée.
- 02- Mémoire technique et justificatif complété, signé et chiffré.
- 03- Le cahier des charges signé, paraphé et daté avec une mention manuscrite " lu et approuvé "

2^{ème} Enveloppe : L'offre financière contenant les documents suivants :

- 01- Lettre de soumission signée, paraphée et datée.
- 02- Devis quantitatif et estimatif -DPE (signés, paraphés et datés)
- 03- Quittance de paiement de participation à l'appel d'offres.

3^{ème} Enveloppe : Le dossier de candidature contenant les documents suivants :

- 01- La déclaration de candidature signée, paraphée et datée
- 02- Déclaration de propreté signée, paraphée et datée
- 03- Extrait de registre de commerce (copie)
- 04- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale
- 05- Attestation de dépôt des comptes de la société actualisée
- 06- Extrait fiscal net ou tabulé (copie) valable à la date d'ouverture des plis.
- 07- Attestations valides CNAS - CASNG5 - ACCOBAIPH
- 08- Statut de la société (copie)
- 09- Au moins un certificat de réalisation réservoir ou château d'eau de 500m3 au plus pour lot 01&02 et un certificat de réalisation similaire à l'objet du lot 03 au moins, délivré par les maîtres d'ouvrage et signé par le soumissionnaire et au moins un certificat de réalisation de château d'eau de 500m3 au plus pour le lot 03, à condition que celle-ci n'excède pas cinq ans.
- 10- Capacités financières : Le résultat financier moyen des cinq dernières années est d'au moins 50 000 000,00 DA pour lot 01 & lot 02
- 11- Capacités financières : Le résultat financier moyen des cinq dernières années est d'au moins 20 000 000,00 DA Pour lot 03
- 12- Ingénieur d'état en hydraulique (copie du Diplôme)
- 13- Copie du certificat de qualification professionnelle (04) et supérieur, actes de principale Hydraulique, code 34 404 3
- 14- plan de réalisation

Observation : Tous les documents fournis doivent être valides.

L'offre sera déposée le de dernier jour de la date limite des offres avant 13 h00h auprès du bureau de secrétariat dans un pli extérieur fermé ne portant aucune mention et portant trois plis le premier contenant l'offre technique et le deuxième " offre financière. le troisième le dossier de candidature. Le pli extérieur doit porter la mention suivante :

**A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE LA COMMUNE D'AIN MAABED
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°06/ 2024 Pour la 2ieme fois
Réalisation de châteaux d'eau et de réservoir**

LOT 01
LOT 02
LOT 03

**A NE PAS OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE
ET DE JUGEMENT DES OFFRES**

Le délai du présent avis d'appel est fixé à (10) Dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis (en langue arabe ou langues étrangères) sur les quotidiens nationaux ou le BOMJOP.

Remarque : Les offres ambiguës sont annulées. Le présent avis tient lieu d'une invitation des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour ouvrable de la date limite du dépôt des offres à 14 h 00 au Siège de la commune et si celle-ci coïncide avec un jour férié, elle sera reportée au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90 jours-délai de la préparation des offres.

Le Président de L'AP.C

LA NATION 04/05/2024 ANEP 2416014346

AG DES NATIONS UNIES

IL EST GRAND TEMPS DE LEVER L'INJUSTICE HISTORIQUE INFLIGÉE AU PEUPLE PALESTINIEN

L'Algérie a affirmé devant l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies qu'il était grand temps de lever l'injustice historique infligée au peuple palestinien, et ce, lors d'une réunion consacrée à l'examen de l'utilisation du veto par les Etats-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité contre le projet de résolution présenté par l'Algérie qui recommandait l'admission de la Palestine en qualité de membre à part entière de l'ONU.



Le diplomate de la Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations Unies, Ahmed Sahraoui, a souligné, lors de la séance de mercredi, que "le soutien de l'Algérie aux Palestiniens est un soutien naturel, dicté par le devoir de fraternité, son histoire et sa lutte amère contre l'occupation". Partant de ce principe, "il est somme toute logique que l'Algérie, qui a abrité la proclamation de l'Etat de Palestine par le défunt président palestinien, Yasser Arafat, le 15 novembre 1988, réclame aujourd'hui l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU et œuvre à sa concrétisation dans le cadre de son mandat au Conseil de sécurité", a-t-il expliqué. "L'Algérie est pleinement convaincue que la Palestine a sa place au sein de notre organisation comme tout autre membre de notre Assemblée générale", a-t-il dit, rappelant les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cette même tribune en septembre dernier, lorsqu'il avait affirmé qu'"il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies (...)" et nous ne ménagerons aucun effort jusqu'à la réalisation de cet objectif".

Cette demande d'adhésion à l'ONU est l'expression du droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination, a-t-il soutenu, faisant remarquer que la Palestine remplissait toutes les conditions pour devenir membre de plein droit. L'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU constitue un pas vers la réalisation de la paix juste et durable au Moyen-Orient, permettant de préserver l'Etat palestinien, reconnu par toutes les résolutions onusiennes et qui fait l'unanimité au sein de la communauté internationale, a ajouté M. Sahraoui. "Aujourd'hui plus que jamais, l'Etat palestinien est menacé dans son existence face à une autorité occupante qui fait fi des décisions de la légalité internationale et nie les droits du peuple palestinien", a-t-il prévenu. Il a, dans ce cadre, évoqué la colonisation et l'annexion des territoires palestiniens en Cisjordanie, qui ont atteint des niveaux sans précédent, le déplacement des habitants d'El-Qods et la profanation et la judaïsation de ses lieux saints, qui s'ajoutent à la situation indicible et insoutenable à Gaza, avec la menace d'une incursion de l'occupant à Rafah, qui serait lourde de conséquences pour la sécurité et la paix internationales.

"Que faut-il pour que la communauté internationale agisse sérieusement pour mettre fin à l'occupation et réaliser les revendications des Palestiniens, propriétaires légitimes de la terre", s'est interrogé le diplomate algérien, précisant qu'"il s'agit de l'unique solution durable aux crises au Moyen-Orient". "La crédibilité de l'Organisation des Nations Unies et de l'ordre international est mise à l'épreuve au regard des violations flagrantes dont nous sommes témoins quotidiennement dans les territoires palestiniens occupés, alors que de plus en plus de voix dénoncent la politique de deux poids deux mesures et l'impunité persistante dont jouit l'occupation", a-t-il estimé, assurant que "notre mobilisation et l'admission de la Palestine de plein droit à l'ONU sont désormais une nécessité impérieuse pour protéger l'ordre international, qui risque de se déliter face à la tragédie de Gaza". "L'Algérie demeure convaincue que la création de l'Etat palestinien est une condition sine qua non pour la stabilité dans la région arabe, qui ne connaîtra pas de répit tant que l'occupation se poursuivra", a-t-il soutenu. "A deux semaines du soixante-seizième anniversaire de la Nakba

du peuple palestinien, nous disons qu'il est grand temps de lever l'injustice historique infligée au peuple palestinien dans les territoires occupés et la diaspora", a-t-il insisté, affirmant qu'"il est temps que l'Etat de Palestine devienne un membre souverain des Nations Unies". A noter que la réunion de l'Assemblée générale s'est tenue en vertu de la procédure adoptée en avril 2022, selon laquelle cet organe onusien convoque une séance dans les dix jours ouvrables suivant l'exercice du droit de veto par un ou plusieurs membres permanents du Conseil de sécurité, afin de tenir un débat sur la situation au sujet de laquelle le veto a été opposé. Le Conseil de sécurité avait échoué, le 18 avril dernier, à adopter le projet de résolution présenté par l'Algérie au nom du groupe arabe, qui recommandait à l'Assemblée générale des Nations Unies de permettre à l'Etat de Palestine d'obtenir sa pleine adhésion à l'organisation onusienne, après le veto américain. Douze membres avaient voté en faveur du projet de résolution, tandis que deux pays (Royaume-Uni et Suisse) se sont abstenus et les Etats-Unis d'Amérique ont utilisé le veto. **R.I**

GAZA

LE COÛT DE LA RECONSTRUCTION ESTIMÉ ENTRE 30 ET 40 MILLIARDS DE DOLLARS

L'ONU a estimé jeudi entre 30 et 40 milliards de dollars le coût de la reconstruction de la bande de Gaza, ravagée depuis bientôt sept mois par une agression barbare menée par les forces d'occupation sioniste, à cause de l'ampleur sans précédent des destructions. "Les estimations du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour tout reconstruire dans la bande de Gaza dépassent les 30 milliards de dollars, pouvant aller jusqu'à 40 milliards de dollars", a déclaré Abdallah al-Dardari, directeur du bureau régional pour les Etats arabes du PNUD, lors d'une conférence de presse à Amman. "L'ampleur de la destruction est énorme et sans précédent (...). C'est une mission à laquelle la communauté internationale n'a pas été confrontée depuis la Seconde Guerre mondiale", a encore dit M. Dardari, également sous-secrétaire général de l'ONU. Il a ajouté que si la reconstruction de Gaza devait être menée selon le processus traditionnel, "cela pourrait prendre des décennies, et le peuple palestinien n'a pas le luxe de patienter des décennies." "Il est donc important que nous agissions rapidement pour reloger les gens dans des logements décentes et rétablir leur vie normale sur les plans économique, social, sanitaire et éducatif. C'est notre priorité absolue, et cela doit être réalisé dans les trois premières années suivant la cessation des hostilités." En outre, il a estimé à "37 millions de tonnes" le total des décombres accumulés à la suite des bombardements et des explosions. "Nous parlons d'un chiffre colossal, et ce chiffre augmente tous les jours. Les dernières données indiquent qu'il approche déjà les 40 millions de tonnes". Le responsable de l'ONU a aussi fait savoir que "72% de tous les bâtiments résidentiels avaient été entièrement ou partiellement détruits". "La reconstruction doit être minutieusement planifiée, efficace et d'une manière extrêmement flexible, car nous ignorons comment l'agression prendra fin" dans la bande de Gaza. Les Nations unies ont estimé qu'il faudrait jusqu'en 2040 pour reconstruire toutes les maisons qui ont été détruites en près de sept mois de bombardements dans le territoire. "Chaque jour supplémentaire que dure cette guerre entraîne des coûts énormes et croissants pour les habitants de Gaza et tous les Palestiniens", a déclaré Achim Steiner, administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Selon le nouveau rapport du PNUD et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, au moins 370 000 logements ont été endommagés à Gaza, dont 79 000 qui ont été complètement détruits. Ce rapport explique en détail comment l'agression sioniste, lancée le 7 octobre, a dévasté l'économie des territoires palestiniens et comment l'impact augmentera au fur et à mesure que le conflit se prolongera. Après les précédentes agressions sionistes contre Gaza, les logements ont été reconstruits, selon le PNUD, au rythme de 992 unités par an. Même si l'entité sioniste autorise l'entrée à Gaza de matériaux de construction cinq fois plus que la moyenne, "il faudra attendre 2040 pour reconstruire les maisons détruites, sans réparer celles qui ont été endommagées", selon le rapport. A Gaza, l'agression sioniste a pratiquement paralysé l'économie, qui s'est contractée de 81 % au cours du dernier trimestre de 2023, selon le rapport qui indique que "la base productive de l'économie a été détruite", certains secteurs ayant subi des pertes de plus de 90 %.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LA PALESTINE

7 500 tonnes de munitions non explosées dispersées dans toute Gaza

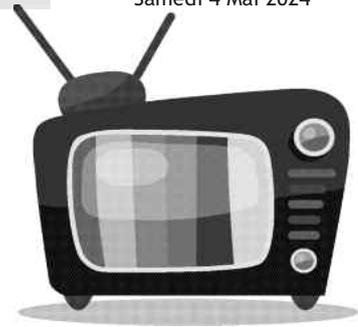
Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 34.622 martyrs et 77.867 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé. Les Nations Unies ont déclaré jeudi qu'environ 7 500 tonnes de munitions non explosées sont dispersées dans toute la bande de Gaza en raison de la guerre dévastatrice sioniste en cours. Le Service de lutte antinimes des Nations Unies a expliqué, dans un communiqué, qu'"il y a environ 7 500 tonnes de munitions non explosées dispersées dans tout Gaza, dont l'élimination pourrait prendre jusqu'à 14 ans".

Entre-temps, pour atténuer les risques pour les civils et les équipes de secours, le département a lancé des appels urgents à l'aide de la communauté internationale pour éliminer les restes explosifs de guerre, selon les Nations Unies. Le Département des Nations Unies mène des campagnes de sensibilisation sur les dangers de ces munitions via les réseaux sociaux, en plus de distribuer des tracts à environ 1,2 million de personnes à Gaza. L'ONU a indiqué qu'"il y avait environ 37 millions de tonnes de débris qui contiennent probablement environ 800 000 tonnes d'amiante et d'autres polluants".

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), toutes les formes d'amiante sont cancérigènes pour l'homme et peuvent provoquer des cancers du poulmon, du larynx, des ovaires et d'autres types de cancers. Suite au retrait des forces sionistes de la ville de Khan Younes, au sud de la bande de Gaza en avril dernier, la mission de l'équipe d'évaluation des Nations Unies a rapporté que "les rues et les lieux publics étaient remplis d'armes non explosées, en plus de trouver des bombes pesant mille livres".

TÉLÉ

VISION



france.3 **Cassandra**



21h10

Alors qu'il fait un tour en Montgolfière, un photographe aperçoit un corps dans une zone escarpée et inaccessible. Le trentenaire est probablement mort étranglé.



Pékin express



21h10

Les deux équipes finalistes s'affrontent à Hanoï. Le vainqueur de chaque sprint déclenche un chronomètre et récupère de l'argent appartenant au duo adverse.

NBJ **Big Bang Theory**



21h10

Sheldon est découragé d'avoir vu sa théorie réfutée. Mais une vieille cassette VHS contenant de nombreux souvenirs lui redonne bientôt du baume au cœur.

6ter **La malédiction du pharaon**



21h10

Le professeur Sinclair, membre des Flammes de l'enfer, une secte, est à la recherche du dernier fragment de la tablette d'émeraude.

The Voice, la plus belle voix

TF1

21h10



Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, world music, chant viking... The Voice est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller.



Columbo



21h15

Ruth Lytton, son frère Edward et leur sœur Phyllis dirigent un musée dédié à l'art médiéval qui fait la fierté de Ruth. Mais Edward souhaiterait se débarrasser de ce poste de dépense.



Les trois jours du Condor



Romancier sans succès, Joseph Turner travaille pour la CIA. Son service, installé dans une maison anonyme new-yorkaise, est chargé de lire toute la littérature mondiale.

Dua Lipa : "Ça me fait plaisir de prouver aux gens qu'ils ont tort"



La chanteuse Dua Lipa, qui sort un nouvel album le 3 mai 2024, se sert des critiques négatives à son encontre pour devenir encore meilleure dans son art.

Alors que son troisième album, "Radical Optimism", a sorti le 3 mai, Dua Lipa s'est livrée à cœur ouvert dans une interview, sur Apple Music 1. La chanteuse britannico-albanaise a notamment parlé des messages haineux sur les réseaux dont elle a été la cible, dès le début de sa carrière.

Si elle a d'abord ressenti beaucoup d'amour de la part de ses fans, l'artiste s'est ensuite rendu compte que sa cote pouvait descendre très vite. «Cela a changé très rapidement et je me souviens que lorsque j'ai fait partie des nommés pour le meilleur nouvel artiste aux Grammys en 2019 et que j'ai gagné le prix, il y avait des personnes sur les réseaux qui disaient que je ne le méritais pas, que je n'avais aucune présence sur scène», a-t-elle raconté.

Cependant, au lieu de souffrir à cause de ces critiques, la chanteuse de 28 ans en a fait une force. «Chaque fois que je vois, ressens ou lis quelque chose qui va à l'encontre de ce que je sais faire, je prends du recul, a-t-elle confié. Et je me dis que cela me nourrit. Cela me pousse à être meilleure, à travailler dur. Et ça me fait vraiment plaisir de prouver aux gens qu'ils ont tort.»

"Je suis à un stade de ma carrière où je me sens vraiment en confiance. ... "Radical Optimism", et la façon dont je le vois, c'est cette idée de faire face aux coups, de ne pas se laisser abattre trop longtemps, de toujours voir le côté positif des choses, d'être capable de grandir, d'aller de l'avant et de changer de perspective indépendamment de ce qui se passe dans votre vie, qu'il s'agisse d'un chagrin d'amour, d'une amitié, d'une relation, ou simplement de grandir et de voir les choses différemment" a-t-elle expliqué. Dua Lipa a annoncé une tournée européenne, intitulée "Radical Optimism On Road".

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

L'ASSOCIATION "ER-RAKIM" À MÉDÉA Lancement de la 19^e édition de l'Atelier national de calligraphie arabe

L'association "Er-Rakim" de promotion de l'artisanat et des arts plastiques a lancé, la 19^e édition de l'Atelier national de calligraphie arabe à la maison de la culture "Hassan-el-Hassani" de Médéa, en présence d'une quarantaine de calligraphes issus de différentes wilayas du pays.

Une exposition composée de pas moins de soixante-quinze (75) œuvres calligraphiques réalisées par les participants à cet Atelier est accessible au public jusqu'au 3 mai courant qui aura l'occasion de découvrir les multiples facettes de cet art et apprécier toute la beauté qui se dégage des tableaux exposés. Une nette dominance du style d'écriture cursive "Maghribi" singularise cette exposition et reflète l'intérêt qu'accordent de plus en plus les jeunes calligraphes présents à ce style d'écriture qu'ils considèrent comme faisant partie du patrimoine culturel national et leur volonté de le mettre en avant. La 19^e édition de l'Atelier national de calligraphie arabe est un rendez-vous annuel pour les professionnels de cet art séculaire pour "perfectionner, parfaire et affiner" leurs connaissances et leurs techniques, a estimé, pour sa part, le calligraphe Redouane Benamar, également médecin néphrologue, originaire de la wilaya de Setif. Outre l'exposition qu'abrite la galerie d'art de la maison de la culture "Hassan-El-Hassani", un concours sera organisé éga-



lement dans cinq styles d'écriture, en l'occurrence "Thuluth", "Diwani", "Maghribi", "Riqa" et "Farissi", et les trois meilleures œuvres seront récompensées au terme de cette compétition. Un Atelier de formation sur le style "Thuluth" et les "règles de la conception artistique d'une œuvre" sera animé par le calligraphe turque, Ferhad Gurlu. L'hôte de cette édition a affirmé, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'Atelier national de calligraphie arabe, que les calligraphes algériens ont réussi, à force de persévérance, de travail et de volonté

conjugué à un savoir-faire particulier, à faire évoluer la calligraphie en Algérie". La nouvelle édition de l'Atelier rendra hommage au calligraphe turque du 19^e siècle, Hadji Mohamed Nazif Bek (1846-1913), qui a fait un long passage au sein de l'état-major de l'armée Ottomane en qualité de calligraphe attiré, connu pour sa maîtrise des différents styles d'écriture et devenu célèbre pour ses illustrations des cartes géographiques, auteur aussi de nombreux ouvrages sur les styles d'écriture cursives.

L'Atelier national de calligraphie arabe constitue un espace de formation, de compétition et un moyen d'échange d'expérience et de savoir-faire entre les calligraphes nationaux, confirmés ou débutants, et vise à développer et à perfectionner les capacités créatives des calligraphes. Également, cet événement culturel représente également une opportunité pour évaluer le niveau de performance et d'exécution des artistes participant et de tester la maîtrise des techniques d'écriture.

R.C

Disparition : Hasna El-Bacharia, une icône de la musique Diwane

Hasna El-Bacharia, célèbre interprète du chant et musique Diwane décédée, mercredi, à Béchar à l'âge de 74 ans, est considérée dans le milieu artistique et par ses admirateurs d'ici et d'ailleurs, comme une icône qui aura marqué, durant près d'un demi-siècle, ce style musical du Sud-Ouest algérien. Cette célébrité lui vient du fait qu'elle soit la première femme de toute l'histoire de la musique Diwane à jouer avec perfection du Goumbri, cet instrument de musique ancestral à cordes réservé jusque-là aux hommes, appelés précisément "Maâlîms" (Maîtres), selon les propos d'Abdelmadjid Ziane, musicien au groupe Diwane El-Waha. Maîtrisant également à la perfection d'autres instruments de musique comme la guitare, le luth, la mandole et l'harmonica, la défunte artiste a laissé derrière elle un riche répertoire de chants et de musique, reflétant la richesse du patrimoine culturel de la Saoura, a indiqué, pour sa part, Noureddine Rahou, président de l'Association culturelle et artistique saharienne. Native de Béchar en 1950, la défunte a, durant toute sa carrière artistique, pris une

part très importante dans la mise au-devant de la musique Diwane, de même qu'elle a contribué à travers ses œuvres à préserver un pan du patrimoine culturel du pays en l'occurrence la musique Diwane, ont-ils souligné. Rendue célèbre localement, durant les années 70, à travers son animation des mariages et autres fêtes familiales à Béchar et à travers aussi d'autres villes du Sud et du Nord du pays, Hasna El-Bacharia a rejoint Paris (France) dans les années 90, où elle s'est fait connaître au large public via son tube "Djazair Johara" (L'Algérie, la perle). Cet album a permis son lancement sur la scène nationale où elle donnera plusieurs représentations en Europe notamment en France, Italie, Portugal, de même qu'au Canada et en Egypte où elle a fait connaître davantage la musique Diwane au féminin, au grand public. L'artiste a aussi contribué avec l'autre chanteuse phare de Béchar Souad Asla, à la création et aux tournées nationales et internationales du groupe féminin "Lemma", de chant et musique de la Saoura, et ce, dans le but de mettre en exergue le patrimoine musical féminin de cette région du

Sud-ouest du pays. Grâce à sa dextérité dans le jeu du Goumbri et son long parcours artistique, la réalisatrice algéro-canadienne Sara Nacer, lui a consacré un film-documentaire intitulé "La Rockeuse du Désert", d'une durée d'1h15 min, tourné et réalisé sur une période de presque dix (10) ans, qui constitue un portrait intime et profond de Hasna El-Bacharia. Sorti en 2022, ce film qui se veut un hommage à la défunte artiste a décroché plusieurs prix et récompenses internationales notamment le prix du meilleur long métrage documentaire catégorie "Regards d'ici" au Festival international "Vues d'Afrique de Montréal (Canada) en 2022, prix du meilleur long métrage documentaire au San Francisco (USA) Arab film-festival en 2022. Il a également reçu le prix du meilleur film réalisé par une femme au Swedish International film festival (Suède) en plus du grand prix du jury du film-documentaire (Bantu du Jury) au Festival international de films africains et afro-descendants "Bangui : Fait son Cinéma", (République centrafricaine).

R.C

"Leve Palestina" : Un nouveau livre de solidarité avec le peuple palestinien

Un nouveau livre intitulé "Leve Palestina" (Vive la Palestine), édité en 2024 par la maison d'édition Media Index et coécrit par un groupe de poètes algériens pour exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien, est actuellement en exposition au Salon national du livre "Hassiba Benbouali" de Chlef (1^{er}-4 mai). "Écrit dans 154 pages, en arabe et en français, ce nouveau livre s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec le peuple palestinien et la documentation des sacrifices des chouchada et de la résistance du peuple palestinien, particulièrement lors de la dernière agression sioniste", a indiqué, la directrice de la maison d'édition "Media Index", Maïka Chaâlal qui participe au Salon. Elle a ajouté que l'idée de cette nouvelle publication, à laquelle ont pris part plus de 20 poètes de différentes régions du pays, avec des poèmes louant le courage, les sacrifices et l'héroïsme des Palestiniens face à toutes les formes de persécution et de crimes contre l'humanité, se veut un enrichissement pour l'importante production littéraire réalisée dans ce domaine, tout en contribuant, grâce aux ventes de ce livre, aux opérations de solidarité dédiées au peuple palestinien". Parmi les poètes ayant pris part à ce livre, Nadia Belkacemi et Fateh Agrane. La majorité des poèmes sont accompagnés d'illustrations de l'artiste tunisien Faouzi Mouaouia, un fait ayant conféré une touche artistique de valeur à ce livre. La maison d'édition Media Index a déjà organisé plusieurs séances de vente dédiées de ce livre lors de nombre d'expositions. A noter la participation au Salon national du livre de plus de 20 maisons d'édition, avec la présentation d'innombrables titres et de publications dans différentes langues sur l'histoire, la littérature et les sciences, entre autres. Cet événement culturel sera clôturé ce samedi.

R.C

77^e Festival de Cannes: Meryl Streep va recevoir une Palme d'or d'honneur

Meryl Streep va recevoir une Palme d'or d'honneur lors de la cérémonie d'ouverture du Festival de Cannes, le 14 mai 2024. L'actrice américaine de 74 ans n'a jusqu'à présent fait qu'une seule apparition sur la Croisette. C'était il y a 35 ans, pour "Un cri dans la nuit", qui lui a valu le prix d'interprétation. Légende d'Hollywood aux 21 nominations aux Oscars - un record -, Meryl Streep est connue pour ses rôles dans des films cultes comme «Kramer contre Kramer» (1979), «Le choix de Sophie» (1982), «Out of Africa» (1985), «Sur la route de Madisson» (1995) ou, plus récemment, «Le Diable s'habille en Prada» (2006), «La Dame de fer» (2011) et les deux «Mamma Mia!» (2008 et 2018). À Cannes, Meryl Streep retrouvera la présidente du jury, la réalisatrice Greta Gerwig («Barbie»), qui l'a dirigée dans son adaptation des «Filles du Docteur March», en 2019. Deux autres grands noms du cinéma recevront une Palme d'or d'honneur cette année: le créateur de «Star Wars» George Lucas et, à titre collectif, le studio Ghibli du réalisateur japonais d'animation Hayao Miyazaki. AFP

Un nouveau film "Mad Max" avec Tom Hardy est en préparation

Le réalisateur australien George Miller a annoncé qu'il écrivait une nouvelle aventure "Mad Max" pour Tom Hardy, qui se déroulera un an avant les événements relatés dans "Fury Road". "Quand je tournais Mad Max : Fury Road, j'ai écrit ce qui était arrivé à Max l'année précédant ma rencontre dans (ce film)", a déclaré George Miller. "Nous y travaillons actuellement. Nous l'avons écrit sous forme d'une nouvelle et nous avons maintenant la possibilité d'en faire un scénario." Le passé de Mad Max est brièvement évoqué au début de Fury Road. Le personnage est hanté par des souvenirs et des fantômes de son passé, dont une petite fille nommée Glory. Ce personnage, qui apparaît dans une bande dessinée dérivée du film ainsi que dans un jeu vidéo se déroulant dans cet univers, pourrait être au centre de ce prequel. George Miller n'a donné aucune indication sur la suite de "Fury Road", qui s'appelle "Mad Max: Wasteland". Ce film sera probablement difficile à monter, étant donné que Tom Hardy et Charlize Theron ont eu beaucoup de mal à travailler ensemble. Un préquel de "Fury Road", intitulé "Furiosa", avec Anja Taylor-Joy, sera projeté au Festival de Cannes le 15 mai. Capturée par une horde de motards dirigée par le guerrier Dementus, Furiosa tente de retrouver le chemin de chez elle.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I					■	
II				■		
III		■			■	
IV				■		
V	■					
VI			■			■

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin I
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 919

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Partagent des histoires avec des Fameux.2 Poisson crocodile.3 Société savante.4 Vallée ou Prix Nobel britannique.- Bouche feu.5 Pas soumises à un frater, en principe.- Pair romain.6 Voisines du 06.7 Fin de liste.- Répliques.8 Gigueraît.9 Les Illibériens y crèchent.- Ressaut.10 Étirèrent du sucre ou glacèrent.

Verticalement

- 1 Pucés d'eau.2 Passa en revue.3 Au fond, la potch ne reflète pas beaucoup cet adjectif.4 S'établira dans l'endomètre.- Manifestation de respect.5 Anacréontique, pour les intimes.- Susan de Lévy.6 Nashi.7 Services secrets pakistanais.- Soeur des Brontë.8 Dans le 56.- Symboliquement, et si tout va bien, on pourrait le rapprocher de Cr.- Pièce de zanzi.9 Adverbe.- Tunique vasculaire.- Un dieu du ciel.10 Font sortir les griffes des chatons, dans la seconde partie.

Mots croisés grille N° 919

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1						■					
2						■					
3											
4		■				■				■	
5						■				■	
6											
7	■								■		
8			■			■		■			
9						■					
10			■								
11			■								

Horizontalement

- 1 Attraction hydrologique bretonne.2 Dormeur sur les côtes bretonnes, en particulier.- Mit du jaune.3 Vent, mais pas que sur la côte (trois mots).4 Dans le nom breton de la Bretagne.- A la tête du monde ?- Passent avant les autres.5 Visa du majeur.- Bord.6 Eclairasse.7 Poursuivies en justice.- Avant 2007.8 Dieu de la pluie.- Protection alimentaire.9 Forme elliptique.- Résultat de fraction.10 Terre bretonne.- Mesures.11 Note à l'envers.- Misse du vif.

Verticalement

- 1 Bretonne.2 Presqu'île.- Prénom ou se pêche au son.3 Borde toute la Bretagne.- Col alpin.4 Non établis.5 Comportements vides.6 Forme du ciel.- Fin de liste.7 Terme d'échecs.- Pointe sur mer.- Interjection.8 Serpentas.- Ville du Mali.9 Ascenseurs des capucins.- Philosophe qui dialogue avec Marie.10 Grande d'Egypte.- Rets de pêche.11 Poisson.- Poisson ou sert à pêcher le poisson.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUKA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE LA PLANNIFICATION ET SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT
BUREAU DES MARCHES PUBLICS

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 24 DAL/2024
NIF du service contractant 096410015001956

La direction de l'Administration Locale de la wilaya de Bouka lance un concours national d'architecture restreint pour Maîtres d'œuvre (Etude et suivi) pour la réalisation d'un Centre Foncier Intercommunal à M'schadallah avec 02 logements d'attribution.

Le concours s'adresse aux bureaux d'études nationaux, architectes, sociétés civiles professionnelles d'architecture (SCPA) composés de deux ou plusieurs architectes, agréés conformément aux dispositions des articles 15,16 et 17 du décret législatif 04/07 du 18 mai 1994 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, déposant d'une attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes émis d'une mise à jour de validation en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

- 1) CAS DE SOUSMISSIONNAIRE SEUL :
 - a - Capacités techniques : disposent des moyens humains et des références professionnelles suivantes :
 - Moyens humains :
 - Un chef de projet (architecte ou ingénieur ou maître) dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de Trois (03) ans.
 - Un ingénieur ou maître en Génie civil ayant une expérience minimale de trois (03) ans.
 - Un chargé de métier de profil minimum technique ayant une expérience minimale de deux (02) ans.
 - Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation à la CNAS datant de moins de trois (03) mois et les certificats ou attestations de travail pour justifier l'effectif et l'expérience.
 - NB : Le chef de projet doit être justifié par un autre document (attestation, engagement) délivré par le gérant du bureau d'étude.
 - Les gérants et co-gérants peuvent être considérés comme chef de projet qui sera justifié par un document (attestation, engagement).
 - b - Références professionnelles : Avoir déjà réalisé durant les 10 dernières années au moins une maîtrise d'œuvre (étude et suivi), d'un projet de bâtiment classé à la catégorie « B » ou plus à justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public.

c - Capacités professionnelles
Une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes et/ou un agrément de l'exercice de la profession d'architecte en cours de validité.

2) CAS DE SOUSMISSION EN GROUPEMENT :
Le groupement doit être impérativement solidaire disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

- a - Capacités techniques : disposent des moyens humains et des références professionnelles suivantes :
 - Moyens humains :
 - Un chef de projet (architecte ou ingénieur ou maître) dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de Trois (03) ans.
 - Un ingénieur ou maître en Génie civil ayant une expérience minimale de trois (03) ans.
 - Un chargé de métier de profil minimum technique ayant une expérience minimale de deux (02) ans.
 - Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation à la CNAS datant de moins de trois (03) mois et les certificats ou attestations de travail pour justifier l'effectif et l'expérience.
 - NB : Le chef de projet doit être justifié par un autre document (attestation, engagement) délivré par le gérant du bureau d'étude.
 - Les gérants et co-gérants peuvent être considérés comme chef de projet qui sera justifié par un document (attestation, engagement).
- b - Références professionnelles : Avoir déjà réalisé durant les 10 dernières années au moins une maîtrise d'œuvre (étude et suivi), d'un projet de bâtiment classé à la catégorie « B » ou plus à justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public.

c - Capacités professionnelles
Une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes et/ou un agrément de l'exercice de la profession d'architecte en cours de validité.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaisante, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les documents exigés dans les conditions d'éligibilité peuvent faire l'objet d'un complément à condition qu'ils soient envoyés dans la déclaration de candidature, dans un délai maximum de 10 jours.

Le cahier des charges est mis en ligne sur le site de l'Administration Locale de la wilaya de Bouka, par le candidat ou son représentant dûment désigné ainsi que :

- Le dossier de soumission doit comporter :
 - A) - Dossier de candidature contenant :
 - Une déclaration de candidature selon modèle joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet;
 - Une déclaration de probité ; selon modèle joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet;
 - Une copie du statut pour les personnes morales;
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, à savoir :
 - Attestation de l'inscription au tableau national des architectes et/ou un agrément de l'exercice de la profession d'architecte en cours de validité.
 - Attestation de l'inscription au tableau national des architectes et/ou un agrément de l'exercice de la profession d'architecte en cours de validité.

B) - L'offre technique contenant :

- La déclaration de souscription, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Mémoire technique justificatif permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :
 - Moyens humains et matériels à mobiliser pour le projet.
 - Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
 - Les documents justifiant les moyens humains et matériels à disposition dans le mémoire technique.

C) - L'offre de prestations comprend :

- Les plans graphiques et écrits :
 - Plan d'ensemble de projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat.
 - Plan d'aménagement des espaces extérieurs indiquant les différents accès.
 - Plan masse à l'échelle 1/500.
 - Les vues en plan des différents niveaux à l'échelle 1/300 ou 1/200.
 - Les coupes et façades à l'échelle 1/200.
 - Perspectives et croquis d'ambiances faisant ressortir l'usage du projet.
 - Un rapport de présentation du projet : justifiant le parti architectural retenu, la programmation, les surfaces, le coût des travaux, procédé technique de construction.
 - Tout autre document nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet.
- L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

D) - L'offre financière contenant :

- Lettre de soumission (dument remplie et signée);
- Proposition d'honoraires en TTC pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

NB : Voir la liste détaillée des pièces exigées au contenu du dossier de soumission (article 27) à la page instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Pour le dossier de candidature :
Le délai de présentation des offres est de : 12 jours, à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOAMP, les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les pièces des dossiers de candidatures sous double enveloppe. L'enveloppe extérieure qui doit être anonyme sans aucune inscription extérieure autre que le numéro, l'objet de l'avis, l'adresse cible ci-dessous et la mention « A noter que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Le jour et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspond au dernier jour de la durée de leur présentation des offres, soit le de 2024 à 11H00.

L'ouverture des plis de candidature se fera en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 11 H 15 au siège de la direction de l'Administration Locale.

Les candidats présélectionnés seront invités par courrier à remettre les pièces de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière en indiquant la date et l'heure limite de dépôt des offres.

Pour les offres techniques, prestations et financières :
Le délai de présentation des offres est de vingt (21) jours à compter de la date d'envoi des candidatures ayant rempli les conditions d'éligibilité.

L'ouverture des plis, en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres, au siège de la direction de l'Administration Locale de la wilaya de Bouka.

L'ouverture des plis techniques se fera en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 11 H 15 au siège de la direction des équipements publics.

L'ouverture des offres de prestations n'est pas publique.

Les offres relatives aux plis techniques, des prestations et à l'offre financière doivent être présentées sous trois enveloppes qui seront introduites dans une enveloppe extérieure qui doit être anonyme sans aucune inscription extérieure autre que le numéro, l'objet de l'avis, l'adresse cible ci-dessus et la mention « A noter que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Les offres doivent être déposées au siège de la direction de l'Administration Locale - Bouka.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BRIDA
DAIRA DE MEZTAH
COMMUNE DE DJEBABRA
Numéro d'identification fiscale : 098409299175206 01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article N° 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de djebabra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°0620041concernant le projet

Revêtement Des Chemins Suivantes : Chemin Hal Slakhen, Chemin Hal Safah Est, Chemin Draa Djenayan, Chemin Slakhen Souflla 1^{er} Tranche.
LOT N : 01 : revêtement chemin hal slakhen
LOT N : 02 : revêtement chemin hal safah Est.
LOT N : 03 : revêtement chemin draa djenayan
LOT N : 04 : revêtement chemin hal slakhen souflla 1^{er} tranche

Est attribué provisoirement comme suit :

N°	Intitulé de lot	Entreprise (NIF)	Adresse	Nombre de points	Délai	Montant de l'offre après correction en TTC	Critère de choix
01	LOT N : 01 : revêtement chemin hal slakhen	ENTREPRISE KADI MAHFOUD 1709240657115	Cp.p 477 78 av. n°1 centre all bouhadja n° ondel chabab	90 (00) points	Deux (02) mois	8,294,144,11 DA	moins disant
02	LOT N : 02 : revêtement chemin hal safah Est	ENTREPRISE FAIDI MOURAD 1849630324212	Lot N°65 group N° 120 centre all bouhadja n° 25-av. toum alger	58,33 (00) points	Trois (03) mois	9,905,417,20 DA	moins disant
03	LOT N : 03 : revêtement chemin draa djenayan	SARAI ADEL TRAVAUX PUBLICS 0603350723626000000	Cité 800 logs frants faoua-BOUMERDES-	100 (00) points	Deux (02) mois	4,075,109,78 DA	moins disant
04	LOT N : 04 : revêtement chemin Hal slakhen souflla 1 ^{er} tranche	SARAI ADEL TRAVAUX PUBLICS 0603350723626000000	Cité 800 logs frants faoua-BOUMERDES-	70 (00) points	Deux (02) mois	3,660,880,75 DA	moins disant

Les soumissionnaires qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de rapprocher auprès de bureau des marchés, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire. Et peuvent déposer les recours auprès de la commission des marchés compétence dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les journaux quotidiens et le BOAMP.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOULT
DAIRA DE BRIDA
COMMUNE DE TAOUALA
NIF:098403179001137

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°01/2024

- Conformément à l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Conformément à l'article 46 alinéa 1 du Loi n°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le président de l'APC de TAOUALA informé l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N°01/2024 publié dans les quotidiens nationaux :
• En arabe **الرابـ** date du 04/04/2024.
• En français LA NATION date du 04/04/2024.

Relatif au projet suivant : Lot N°1: Aménagement urbain du quartier Talbi Mohamed Essadek
Lot N°2: Réalisation des travaux des voiries du quartier Kara Kaddour
Et après la séance d'analyse et d'évaluation des offres N°01/2024 en date du : 18/04/2024 a été attribués provisoirement comme suit :

Lot N°	Désignation Des soumissionnaires	Sommes des Opération	Délais de Réalisation	Norme de Choix
Lot N°1: Aménagement urbain du quartier Talbi Mohamed Essadek	YAHYA RAKHROUR	11.413.671,22 DA	03 mois	Moins disant et dossier complet
Lot N°2: Réalisation des travaux des voiries du quartier Kara Kaddour	MAAYOUF MOHAMED	15.978.310,00 DA	03 mois	Moins disant et dossier complet

- Conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires protestant ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire.

-Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication à cette annonce.

Président de l'APCTaouala

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I					■	
II				■		
III		■			■	
IV				■		
V	■					
VI			■			■

HORIZONTELEMENT

- I. Cette année, Ravaillac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 919

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Partagent des histoires avec des Fameux.2 Poisson crocodile.3 Société savante.4 Vallée ou Prix Nobel britannique.- Bouche feu.5 Pas soumises à un frater, en principe.- Pair romain.6 Voisins du 06.7 Fin de liste.- Répliques.8 Gigueraut.9 Les Illibériens y crèchent.- Ressaut.10 Étirèrent du sucre ou glacèrent.

Verticalement

- 1 Pucés d'eau.2 Passa en revue.3 Au fond, la potch ne reflète pas beaucoup cet adjectif.4 S'établira dans l'endomètre.- Manifestation de respect.5 Anacréontique, pour les intimes.- Susan de Lévy.6 Nashi.7 Services secrets pakistanais.- Soeur des Brontë.8 Dans le 56.- Symboliquement, et si tout va bien, on pourrait le rapprocher de Cr.- Pièce de zanzi.9 Adverbe.- Tunique vasculaire.- Un dieu du ciel.10 Font sortir les griffes des chatons, dans la seconde partie.

Mots croisés grille N° 919

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2						■					
3											
4			■				■				■
5							■			■	
6											
7		■							■		
8				■		■		■			
9							■				
10				■							
11			■								

Horizontalement

- 1 Attraction hydrologique bretonne.2 Dormeur sur les côtes bretonnes, en particulier.- Mit du jaune.3 Vent, mais pas que sur la côte (trois mots).4 Dans le nom breton de la Bretagne.- A la tête du monde ?- Passent avant les autres.5 Visa du majeur.- Bord.6 Eclairasse.7 Poursuivies en justice.- Avant 2007.8 Dieu de la pluie.- Protection alimentaire.9 Forme elliptique.- Résultat de fraction.10 Terre bretonne.- Mesures.11 Note à l'envers.- Misse du vif.

Verticalement

- 1 Bretonne.2 Presqu' île.- Prénom ou se pêche au son.3 Borde toute la Bretagne.- Col alpin.4 Non établis.5 Comportements vides.6 Forme du ciel.- Fin de liste.7 Terme d'échecs.- Pointe sur mer.- Interjection.8 Serpentas.- Ville du Mali.9 Ascenseurs des capucins.- Philosophe qui dialogue avec Marie.10 Grande d'Egypte.- Rets de pêche.11 Poisson.- Poisson ou sert à pêcher le poisson.

ESPACE

La Chine a lancé la sonde lunaire "Chang'e 6"

La Chine a lancé hier la sonde spatiale "Chang'e-6" pour collecter des échantillons sur la face cachée de la Lune, selon un média d'Etat. Une fusée transportant la sonde a décollé du Centre de lancement spatial de Wenchang, sur l'île tropicale de Hainan (sud), peu avant 17H30 (09H30 GMT), a indiqué l'agence Chine Nouvelle. La mission "Chang'e-6" a pour objectif de collecter des échantillons sur la face cachée de la Lune et de les ramener sur Terre, poursuit l'agence. Il s'agit de la première entreprise de ce genre dans l'histoire de l'exploration humaine de la Lune, a-t-on souligné.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:48	12:57	16:26	19:12	20:37

Météo

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	25
Tiaret	☀️	28	Béjaïa	☀️	26
Constantine	☀️	26	Oran	☀️	28

BORDJ-BADJI MOKHTAR

Un terroriste abattu et deux éléments de soutien arrêtés

Un terroriste a été abattu et deux éléments de soutien ont été arrêtés, jeudi, à Tin Zaouatine, au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badji Mokhtar, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également un pistolet automatique et trois chargeurs de munitions, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a abattu, jeudi 2 mai 2024, à Tin Zaouatine au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badji Mokhtar en Sixième Région militaire, le terroriste dénommé +D.Omar+, et a arrêté deux (02) éléments de soutien et récupéré un pistolet automatique, trois chargeurs de munitions et divers objets", précise la même source.

KENYA

Plus de 200 morts dans les inondations

Le bilan des inondations depuis mars au Kenya a dépassé les 200 morts, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur aux médias, alors que le pays se prépare à l'arrivée d'un cyclone qui s'approche des côtes tanzaniennes. Des pluies torrentielles se sont abattues sur de nombreux pays d'Afrique de l'Est, entraînant des inondations et des glissements de terrain qui ont détruit les récoltes, emporté des maisons, et déplacé des centaines de milliers de personnes.

Au moins 210 personnes sont mortes au Kenya "en raison des graves conditions météorologiques", a indiqué dans un communiqué le ministère de l'Intérieur. Un précédent

bilan jeudi faisait état de 188 morts. Plus de 165.000 personnes ont été déplacées et 90 personnes sont portées disparues dans le pays. Le Kenya et la Tanzanie voisine, où au moins 155 personnes ont été tuées dans des inondations similaires, se préparent en outre à l'arrivée d'un cyclone, synonyme de nouvelles fortes précipitations. Les autorités tanzaniennes ont prévenu vendredi que le phénomène météorologique baptisé Hidaya "s'est renforcé pour atteindre le statut de cyclone à part entière" à 03H00 locales (00H00 GMT) au moment où il était localisé à quelque 400 km du sud-est de la ville de Mtwara. "Le cyclone Hidaya a continué à se renforcer, avec des vents atteignant 130 km/h", ont-elles indiqué dans un bulletin météo.

BÉCHAR

La chanteuse Hasna El Bacharia inhumée au cimetière de Béchar

La dépouille mortelle de l'icône de la musique Diwane au féminin, Hasna El Bacharia décédée, mercredi à l'hôpital Tourabi Boudjemaa de Béchar à l'âge de 74 ans, suite à un malaise cardiaque, a été inhumée jeudi au cimetière de sa ville natale Béchar. Une foule nombreuse, des figures de la famille artistique locale et les autorités locales à leur tête le wali de Béchar, Mohamed Said Ben Kamou, ont assisté à l'enterrement de cette artiste. Avec la perte de Hasna El Bacharia, le secteur de la culture et des arts, tant dans la région du sud-ouest que dans le pays, a perdu une artiste au grand talent, qui a donné et a valorisé le patrimoine culturel national, spécialement la musique et danse Diwane, a indiqué le compositeur de musique Ammar Amroun, secrétaire général de la section locale du syndicat national des artistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). De son côté, la chanteuse Souad

Asla, l'une des artistes ayant longtemps collaboré avec la défunte au sein de la troupe de chant et musique féminine de la Saoura en l'occurrence "Lemma", s'est déclarée, dans un entretien téléphonique avec l'APS, très attristée par la perte d'une grande artiste de renommée internationale. L'artiste Karima Chaabane a, pour sa part, estimé qu'avec le décès de Hasna El Bechar, la scène culturelle nationale a perdu une artiste et une femme ayant amplement contribué à faire connaître à l'échelle nationale et internationale la musique Diwane. Le défunte artiste a marqué de son empreinte durant une quarantaine d'année la musique et danse Diwane, grâce à ses différentes chansons dont certaines écrites par elle même et traitant de sujets liés à l'amitié, l'amour, la vie et ses aléas et surtout l'amour de la patrie, comme a été le cas dans son célèbre album "Djazaïr Djohara".

ACCIDENTS DE LA ROUTE

62 morts et 251 blessés en une semaine



Sixante-deux personnes ont trouvé la mort et 251 autres ont été blessées dans 150 accidents corporels enregistrés cette semaine par les services de la GN au niveau de leur territoire de compétence. Le Chef du bureau de communication au Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le Commandant Samir Bouchehit, a précisé jeudi dans une déclaration à l'APS, que les accidents de la route ont connu "une hausse du nombre d'accidents (15), de morts (18) et de blessés (54) par rapport à la semaine précédente".

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec "12 accidents, suivie de Blida avec (10) et de Ain Defla et Msila avec (9)". "Ces accidents ont été provoqués par l'imprudence des conducteurs (18 cas), le non-respect de la distance de sécurité (18 cas), le non-ralentissement au niveau des virages (15 accidents)" selon le même responsable. Dans ce cadre, une campagne dissuasive sera lancée à partir de jeudi jusqu'au 30 mai pour la lutte contre les contraventions commises par les conducteurs de véhicules de transport collectif, particulièrement les

conducteurs de bus de longues distances (plus de 600 km). L'accent sera mis, dans ce cadre, sur "l'intensification du contrôle et des inspections sur cette catégorie de véhicules, en utilisant tous les moyens techniques comme les alcootests et les détecteurs de drogues pour lutter contre les contrevenants". Cette campagne intervient suite à l'enregistrement de plusieurs accidents causés par cette catégorie de véhicules durant cette période, à l'image de l'accident de Constantine qui a causé la mort de personnes, et l'accident de Mostaganem ayant fait deux morts et 16 blessés.

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

Décès de 8 personne durant le mois d'avril

Huit personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone et 137 autres ont été victimes d'asphyxie durant le mois d'avril dernier à l'échelle nationale, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de Communication à la Direction générale de la Protection civile, Youcef Abdat, a précisé qu'"au cours du mois d'avril dernier, huit personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone à l'échelle

nationale, et 137 autres ont été victimes d'asphyxie, et ont été secourues et transférées vers les hôpitaux". Il a ajouté que ses services "sont intervenus les 1er et 2 mai pour apporter les premiers secours à 12 personnes qui ont été victimes d'asphyxie en inhalant du monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et des chauffe-eau à l'intérieur de leurs habitations dans plusieurs wilayas du pays".

EL BAYADH

Décès du moudjahid Bouali Ahmed

Le moudjahid, Bouali Ahmed de la wilaya d'El Bayadh est décédé à l'âge de 86 ans, a indiqué, jeudi, la direction des Moudjahidine et des Ayants-droits. Né en 1936 à El Bayadh, le défunt moudjahid Bouali Ahmed, décédé hier mercredi, avait rejoint les rangs de l'Organisation Civile du Front de Libération Nationale (OCFLN) en qualité de "Moussabel" de 1960 jusqu'à l'indépendance, a in-

diqué la même source. Suite à cette grande perte, le directeur des Moudjahidine et Ayants-droits de la wilaya d'El Bayadh, Sid Ahmed Trari, a adressé une lettre de condoléances à la famille du défunt, dans laquelle il a présenté ses sincères condoléances, priant Dieu le tout Puissant, de lui accorder sa grande miséricorde et l'accueillir dans son vaste paradis.

LE PRIX MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DE L'UNESCO

Les journalistes Palestiniens de Ghaza lauréats

L'Unesco a attribué jeudi son Prix mondial de la liberté de la presse à l'ensemble des journalistes palestiniens couvrant plus de six mois par l'occupation sioniste qui les a particulièrement visés durant son agression contre l'enclave, qui a pris les contours d'un vrai génocide du peuple palestinien. "En ces temps d'obscurité et de désarroi, nous souhaitons adresser un message fort de

solidarité et de reconnaissance aux journalistes palestiniens qui couvrent cette crise dans des circonstances dramatiques", a commenté Mauricio Weibel, président du Jury international de professionnels des médias. "L'humanité a une dette immense à leur égard, pour leur courage et leur engagement en faveur de la liberté d'expression", a-t-il poursuivi dans un communiqué. Selon le Comité de protection des journalistes

(CPJ), une association basée à New York, au moins 97 journalistes et salariés de médias ont été tués depuis le début de l'agression sioniste contre les Palestiniens à Ghaza, dont 92 sont des Palestiniens. Seize autres ont été blessés. L'agression sioniste contre la bande de Ghaza a fait, depuis le 7 octobre dernier, 34.596 martyrs, selon le ministère palestinien de la Santé.